

**DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES 2023-2024 DE L'ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE PHYSIQUE ET D'INGÉNIÉRIE**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2023,**

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2023-2024 en annexe des formations
suivantes portées par l'École Universitaire de Physique et d'Ingénierie :

- Licence Physique
- Licence Sciences pour l'ingénieur
- Licence professionnelle Métiers de l'électricité et de l'énergie
- Master Ingénierie nucléaire
- Master Electronique, énergie électrique, automatique
- Master Traitement du signal et des images
- Master Automatique, robotique
- Master Energie
- Master Qualité, hygiène, sécurité
- Master Physique fondamentale et applications
- Master Mécanique

Membres en exercice : 43

Votes : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSÉ AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2023-09-12-13

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIÉ LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.



**ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PHYSIQUE ET D'INGÉNIERIE**
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2023 - 2024**

**Licence mention
Physique - LAS 3**

Parcours :
* Physique Fondamentale et Applications (PFA)
* Sciences pour l'Atmosphère et l'Environnement (SAE)
* Double licence Mathématiques-Physique (MP)

Conseil de Gestion : 06/09/2023
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is shown.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Rosnet Philippe, philippe.rosnet@clermont.in2p3.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Physique Fondamentale et Applications (PFA)	Antoine Moreau	antoine.moreau@uca.fr
Sciences pour l'Atmosphère et l'Environnement (SAE)	Céline Planche	c.planche@opgc.univ-bpclermont.fr
Double licence Mathématiques-Physique (MP)	Jean Orloff	jean.orloff@clermont.in2p3.fr

Contact en scolarité : dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Contrôle par listes d'émargement, appel, vérification des cartes d'étudiants ou par tout autre moyen.
Assiduité aux TD	Contrôle par listes d'émargement, appel, vérification des cartes d'étudiants ou par tout autre moyen.
Assiduité aux TP	Contrôle par listes d'émargement. Chaque absence injustifiée entraîne un zéro à la séance. Ces zéros sont pris en compte, dans la note finale, au prorata du nombre de séances.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve : • si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place, • si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution. Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée. • Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve. • L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).

Pour les LAS 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de xx absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
N3 S6 - SAE	4 semaines	second semestre

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022

Référent stage pour la formation : Philippe Rosnet, philipperosnet@clermont.in2p3.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - Parcours Physique (P), commun PFA et SAE				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE	30	A'	
A'	Toutes les UE	30	A	

Niveau 2 - Parcours double licence Mathématiques-Physique (MP)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE	30	A'	
A'	Toutes les UE	30	A	

Remarque :

Au niveau N2, le parcours de double licence Mathématiques-Physique permet de valider à la fois le niveau N2 de la licence mention Mathématiques et le niveau N2 de la licence mention Physique, c'est pourquoi le nombre d'ECTS par semestre est supérieur à 30. Sauf autorisation exceptionnelle accordée par le jury, le redoublement et le dispositif d'AJAC ne sont pas possibles dans le parcours double licence décrit dans les MCCC ci-dessus. Ces deux possibilités ne sont ouvertes que pour l'une des deux licences.

Niveau 3 - Parcours Physique Fondamentale et Applications (PFA)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE	30	A'	
A'	Toutes les UE	30	A	

Niveau 3 - Parcours Sciences pour l'Atmosphère et l'Environnement (SAE)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE	30	A'	
A'	Toutes les UE	30	A	

Niveau 3 - Parcours double licence Mathématiques-Physique (MP)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE	30	A'	
A'	Toutes les UE	30	A	

Remarque :

Au niveau N3, le parcours de double licence Mathématiques-Physique permet de valider à la fois le niveau N3 de la licence mention Mathématiques et le niveau N2 de la licence mention Physique, c'est pourquoi le nombre d'ECTS par semestre est supérieur à 30. Sauf autorisation exceptionnelle accordée par le jury, le redoublement et le dispositif d'AJAC ne sont pas possibles dans le parcours double licence décrit dans les MCCC ci-dessus. Ces deux possibilités ne sont ouvertes que pour l'une des deux licences.

NIVEAU 2 - Parcours Physique (P), commun PFA et SAE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 à 45 crédits (en fonction des mineures choisies)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					1 ^{re} SE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	E + O	10'	2	E + O	10'	1	O	10'
		Anglais	3		EvC	100	≥ 2	E + O	-	2	E + O	45'+15'	2	E + O	45'+15'
		Champ classique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Electromagnétisme 1	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Thermodynamique 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Oscillations et ondes	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique expérimentale 3	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	≥ 2	TP	-	1	E	1h30
		Choix mineure MP ou MM : 9 ECTS	9												
		Mathématiques (MP)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Electronique (MP)	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Instrumentation (MP)	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Algèbre linéaire (MM)	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
	Programmation Python pour les mathématiques (MM)	3		EvC EvT	40	≥ 2 1	- TP	- 1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30	
		30													

4	A'	Anglais	3		EvC	100	≥ 2	E + O	-	2	E + O	1h+15'	2	E + O	1h+15'
		Mécanique des solides	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique expérimentale 4	3		EvC	100	≥ 2	TP	-	≥ 2	TP	-	1	E	1h30
		Electromagnétisme 2	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Optique ondulatoire/électromagnétique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Thermodynamique 2	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Relativité restreinte	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Choix combinaison : C1 ou C2	9												
		Astronomie (C1)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Energies et climat (C1)	3		EvC	100	≥ 2	E + M	-	1	M		1	O	30'
		Projet S4 (C1)	3		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'
		Enveloppes fluides et climat (C2)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Optique atmosphérique (C2)	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Pollution atmosphérique (C2)	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe.

NIVEAU 2 - Parcours double licence Mathématiques-Physique (MP)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exar			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Champ classique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Electromagnétisme 1	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Thermodynamique 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Oscillations et ondes	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique expérimentale 3	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	≥ 2	TP	-	1	E	1h30
		Algèbre linéaire	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Fonctions d'une variable réelle et intégrales	9		EvC EvT	50	≥ 3 1	- E	- 3h	1	E	3h	1	E	3h
		Programmation Python pour les mathématiques	3		EvC EvT	40	≥ 2 1	- TP	- 1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30
		PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	E + O	10'	2	E + O	10'	1	O	10'
		Anglais	3		EvC	100	≥ 2	E + O	-	2	E + O	45'+15'	2	E + O	45'+15'
			39												

4	A'	Mécanique des solides	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Projet S4	3		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'
		Electromagnétisme 2	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Optique ondulatoire/électromagnétique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Thermodynamique 2	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Relativité restreinte	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Algèbre euclidienne	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Arithmétique dans Z	3		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Séries et équations différentielles	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Anglais	3		EvC	100	≥ 2	O + A	-	2	O + A	10'	2	O + A	10'
			36												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 et LAS 3 - Parcours Physique Fondamentale et Applications (PFA)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

39 à 42 crédits selon option choisie (hors UE libre)

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exam			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Mécanique des fluides	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Thermodynamique 3	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Mécanique quantique	6												
		EC 1 : Mécanique quantique 1		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Mécanique quantique 2		0.5	EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique analytique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique expérimentale 5	3		EvC	100	≥ 2	TP	-	≥ 2	TP	-	1	E	1h30
		Analyse de données	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	TP	2h	1	TP	2h
		Physique du chaos	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Electromagnétisme 3	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Anglais	3		EvC	100	≥ 2	E + O		2	E + O	1h + 10'	2	E + O	1h + 10'
			30												

6	A'	Physique subatomique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique du solide	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Astrophysique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique statistique	3		EvT	0	1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		Physique quantique atomistique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Méthodes numériques	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE libre	3		En fonction de l'UE choisie										
		Anglais	3		EvC	100	≥ 2	O + M	-	2	O + R	10'	2	O + M	10'
		Choix option (6 ECTS) : O1 ou O2	6												
		Projet PFA (O1)	6		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'
		IMAPP1: : Elements of elementary particle physics (O2)	3		EvT	0	1	E	3h				1	E	3h
	IMAPP2: Elements of experimental particle physics (O2)	3		EvC	100	≥ 2	E + M + O	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

NIVEAU 3 - Parcours Sciences pour l'Atmosphère et l'Environnement (SAE)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exam			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Mécanique des fluides	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Thermodynamique 3	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Mécanique quantique	6												
		EC 1 : Mécanique quantique 1		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Mécanique quantique 2		0.5	EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique analytique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique expérimentale 5	3		EvC	100	≥ 2	TP	-	≥ 2	TP	-	1	E	1h30
		Analyse de données	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	TP	2h	1	TP	2h
		Thermodynamique atmosphérique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Techniques d'observation atmosphérique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Anglais	3		EvC	100	≥ 2	E + O		2	E+O	1h + 10'	2	E + O	1h + 10'	
		30													

6	A'	Physique subatomique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique du solide	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Astrophysique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique statistique	3		EvT	0	1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		Physique quantique atomistique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Méthodes numériques	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Fluides géophysiques	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	UE libre	3		En fonction de l'UE choisie										
		Anglais	3		EvC	100	≥ 2	O + M		2	O + M	10'	2	O + M	10'
		Choix projet ou stage	3												
		Projet SAE	3		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'
		Stage SAE	3		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

NIVEAU 3 - Parcours double licence Mathématiques-Physique (MP)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exam			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Mécanique des fluides	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Thermodynamique 3	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Mécanique quantique	6												
		EC 1 : Mécanique quantique 1		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-				1	E	1h30
		EC 2 : Mécanique quantique 2		0.5	EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique analytique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Anglais	3		EvC	100	≥ 2	-	-	2	E + O	1h + 10'	2	E + O	1h + 10'
		Anlyse dans R^n	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Groupes et applications	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Suites et séries de fonctions	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
			36												

6	A'	Physique subatomique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique du solide	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Astrophysique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique statistique	3		EvT	0	1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		Physique quantique atomistique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		IMAPP1 : Elements of elementary particle physics	3		EvT	0	1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
		Intégrale de Lebesgue et espaces de Hilbert	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Anneaux et applications	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Topologie des espaces vectoriels normés	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Anglais	3		EvC	100	≥ 2	O + M	-	2	O + M	10'	2	O + M	10'
			39												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

-

Au S6, les UE10a et 10b+b'(') sont au choix (dans le second cas, les UEb' et b'' sont au choix).



**ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PHYSIQUE ET D'INGÉNIERIE**
Université Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Année universitaire 2023 - 2024

Licence SPI + LAS 3

Parcours :

- * EEA
- * Mécatronique
- * Physique et Technologies pour le Médical et le Nucléaire (PTMN) et LAS 3
- * Mécanique

Conseil de Gestion :
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is placed above the name of the Vice-President.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Alain PAULY**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
EEA	Jérôme BRUNET	jerome.brunet@uca.fr
Mécatronique	Omar AIT-AIDER	omar.ait-aider@uca.fr
PTMN et LAS 3	Xavier LOPEZ	xavier.lopez@uca.fr
Mécanique	David CLAIR	david.clair@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique BRUGIERE (dominique.brugiere@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	NC
Assiduité aux TD	NC
Assiduité aux TP	OUI, contrôlée par émargement. Chaque absence injustifiée entraîne un zéro à la séance. Ces zéros sont pris en compte, dans la note finale, au prorata du nombre de séances.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve : • si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place, • si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution. Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée. • Une note de 0 sera attribuée à toute absence injustifiée à une épreuve. • L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).

Pour les LAS 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Alain PAULY - alain.pauly@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - tous parcours				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE semestre 1	30	A'	
A'	UE semestre 2	30	A	

Niveau 3 - tous parcours				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE semestre 1	30	A'	
A'	UE semestre 2	30	A	

NIVEAU N2 N3 - Parcours EEA

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 51 (N2) + 51 (N3) hors UE libres

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Anglais (Z2XXCU01)	3				Voir Annexe MCCC LANSAD								
		PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	E+O	10'	2	E+O	10'	1	O	10'
		Physique nucléaire et propagation des ondes (Z224CU16)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Mathématiques (Z224CU04)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Mécanique du point (Z224CU02)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Bases de l'électronique	3		EvC EvT	50	2 1	O+M* E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Informatique algorithmique (Z224CU05)	3		EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30
		Physique du composant (Z224CU09)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Electrotechnique (Z224CU10)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Electronique numérique 1 (Z224CU11)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	2h	1	E	1h30
			30												

4	A'	Anglais (Z2XXDU01)	3				Voir Annexe MCCC LANSAD								
		Systèmes automatisés (Z224DU01)	3		EvC	100	2	E	2*1h30	2	E	2*1h30	1	E	2h
		Dynamique des solides (Z224DU02)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Electronique analogique linéaire	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Electromagnétisme appliqué (Z224DU04)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Calcul intégral et séries (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Informatique méthodes numériques (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E +TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Compléments d'informatique (Labview, Spice) (Z224DU07)	3		EvC	100	2	TP, A*	2*1h30	2	TP	2x1h30	1	TP	2*1h30
		Applications expérimentales (Z224DU16)	3		EvC		2 5	E TP	-	1 3	E TP	- 1h30	2	TP	2*1h30
		Instrumentation et Conception électronique	3		EvC	100	2	M+A*	-	1	M	-	1	A	1h30
			30												

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Anglais (Z3XXEU01)	3				Voir Annexe MCCC LANSAD								
		Mathématiques, applications et harmonisation (Z324EU01)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Outils informatiques pour l'acquisition et le traitement des données (Z324EU02)	6		EvC	100	3	2TP+A*	2*1h30	3	TP	3*1h30	3	TP	3*1h30
		Electronique Analogique (Z324EU03)	6		EvC	100	5	2E+O+M +TP	-	1	E	2h	1	E	2h
		Electronique numérique 2 (Z324EU04)	6		EvC	100	2	E+TP	-	1	E	2h	1	E	2h
		Production et conversion de l'énergie, introduction aux énergies renouvelables (Z324EU05)	6		EvT	30 70	1 1	TP E	2h 2h	1	E	2h	1	E	2h
			30												
		Anglais (Z3XXFU01)	3			Voir Annexe MCCC LANSAD									
		UE libre	3		En fonction de l'UE choisie										
		Méthodes numériques (Z324FU01)	3		EvC	100	2	E+TP	-	1	E	1h30	2	E+TP	1h30 1h30
		Traitement du signal (Z324FU22)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Systèmes asservis (Z324FU04)	3		EvC	100	2	2TP	2x2h	2	2TP	2x2h	1	TP	2h
		Propagation guidée et notions de CEM (Z324FU05)	3		EvC EvT	50	2 1	TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30

6	A'	Choix combinaison (C1 : EEEA ou C2 : électronique embarquée et programmation)	12											
		C1 : Projet (Z324FU06)	6		EvC	100	4	E+M+S +A	-	1	M	-	3	E+M+S 1h
		C1 Habilitation électrique (Z324FU02)	3		EvC	100	2	TP	-					
		C1 Métrologie (Z324FU23)	3		EvC	100	2	TP E	1h30	1	E	1h30	1	E 1h30
		C2 C++ et traitement d'images (Z324FU24)	6		EvC	100	4	2TP+A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E 1h30
		C2 Programmation et systèmes embarqués	6		EvC		3	QCM Pratique devoirs		1	E	1h30	1	E 1h30
			30											

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

UE Bases de l'électronique (S3) : projet en binômes ou trinômes sur 1,5 mois. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions.

UE PPP (S3) : CC 1 examen oral (O) + 1 rapport écrit (E.)

UE Complément Info Z224DU07 (S4) : épreuve "A" projet sur Labview à réaliser en salle et préparé en amont et noté sur le contenu du programme réalisé. Durée de l'épreuve : 1h30

UE Expérimentale (S4) : LTSPICE: 2 compte rendus de TP. TP Electricité : 6 TP dont 5 sont évalués avec a chaque fois un compte rendu en fin de séance.

UE Instrumentation et Conception Electronique (S4) : Pour la 1ère session, les 2 épreuves sont :

- 1 rapport de TP décrivant l'ensemble du travail réalisé pendant les séances de TP (M)
- 1 note sur la carte électronique conçue pendant les séances de TP (A)

Pour la 2ème session, l'épreuve portera sur la mesure et l'analyse critique d'une carte électronique (A)

Pour le RSE : un mémoire sur un projet réalisable à la maison

UE Outils informatiques (Z324EU02) : l'évaluation des connaissances et des compétences en Labview sera effectuée sur la base d'un projet dont la note sera associée à un programme devant répondre à un cahier des charges précis. Il sera livré par les étudiants à une date fixée en cours de semestre.

UE Expérimentale du S4 : LTSPICE: projet en binômes ou trinômes sur quatre semaines. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions. Pour les RSE l'épreuve consiste en la rédaction d'un mémoire

UE Electronique Analogique du S5 (Z324EU03) : projet en binômes sur 1,5 mois. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions.

UE Habilitation électrique du S6 (Z324FU02) : Les épreuves relatives à la deuxième session et au RSE ne sont pas applicables en raison d'une réglementation spécifique à cette habilitation.

UE Projet S6 (Z324FU06) "A" : note relative à leur investissement durant les séances de projet

UE Programmation et Systèmes embarqués S6 : 20% QCM, 50% note pratique (Le respect du cahier des charges fera 50% de la note pratique, l'élégance du câblage électronique fera 20% de la note pratique, la fidélité du suivi de trajectoire fera 30% de la note pratique), 30% note relative aux différents devoirs demandés au cours des séances

UE Traitement d'images, C++ S6 : "A" : note correspondant à des exercices donnés en cours de séance et corrigés lors de la séance ultérieure

NIVEAU N2 N3 - Parcours Mécatronique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 51 (N2) + 51 (N3) hors UE libres

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	Anglais Z2XXCU01	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
		Physique nucléaire et propagation des ondes (Z224CU16)	3		EvT	0	1	E				1	E	1h30		
		Mathématiques (Z224CU04)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Mécanique du point (Z224CU02)	3		EvC	100	2	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Bases de l'électronique	3		EvC EvT	50	2 1	O+M* E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Informatique algorithmique (Z224CU05)	3		EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30	
		PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	E+O	10'	2	E+O	10'	1	O	10'	
		Mathématiques appliquées à la mécanique (Z224CU14)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		Electrotechnique (Z224CU10)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Electronique numérique (Z224CU11)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	2h	1	E	1h30	
			30													
		Anglais (Z2XXDU01)	3				Voir Annexe MCCC LANSAD									

4	A'	Systèmes automatisés (Z224DU01)	3		EvC	100	2	E	2*1h30	2	E	2*1h30	1	E	2h
		Dynamique des solides (Z224DU02)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Electronique Analogique Linéaire	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Electromagnétisme appliqué (Z224DU04)	3		EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30
		Calcul intégral et séries (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Informatique méthode numérique (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E + TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Compléments d'informatique (Labview, Spice) (Z224DU07)	3		EvC	100	2	TP, A*	2x1h30	2	TP	2x1h30	1	TP	2x1h30
		Conception mécanique (Z224DU13)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Instrumentation et conception électronique	3		EvC	100	2	M+A*	-	1	M	-	1	A	1h30
			30												

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Anglais (Z3XXEU01)	3				Voir Annexe MCCC LANSAD								
		Mathématiques, applications et harmonisation (Z324EU01)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Outils informatiques pour l'acquisition et le traitement des données (Z324EU02)	6		EvC	100	3	2TP+A*	2x1h30	3	TP	3x1h30	3	TP	3x1h30
		Conception des Systèmes Industriels (Z324EU10)	6		EvC	100	3	2TP+1E	-	1	E	1h30	2	E TP	1h30 1h30
		Calcul de structures et conception mécanique	6		EvT	100	3	2E TP	1h30+1h 2h	3	2E TP	1h30+1h 2h	3	2E TP	1h30+1h 2h
		Electronique (Z324EU12)	6		EvC	100	5	4E+1TP	-	1	E	2h	1	E	2h
			30												
6	A'	Anglais (Z3XXFU01)	3				Voir Annexe MCCC LANSAD								
		UE libre	3		En fonction de l'UE choisie										
		Projet (Z324FU06)	6		EvC	100	4	E+M+S+ A	-	1	M	-	3	E+M+S	1h
		Mécanique générale des solides indéformables (Z324FU07)	6		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Méthodes numériques (Z324FU01)	3		EvC	100	2	E+TP	-	1	E	1h30	2	E TP	1h30 1h30
		Habilitation électrique (Z324FU02)	3		EvC	100	2	TP	-						

		Systèmes automatisés (Z324FU12)	3		EvC	100	3	E TP M	1h30 2h -	3	E TP M	1h30 2h -	2	E TP	1h30 2h
		Résistance des Matériaux	3		EvC EvT	33	2 1	TP E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
			30												

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

UE Bases de l'électronique (S3) : projet en binômes ou trinômes sur 1,5 mois. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions.

UE PPP (S3) : UE PPP (S3) : CC 1 examen oral (O) + 1 rapport écrit (E.)

UE Complément Info Z224DU07 (S4) : épreuve "A" projet sur Labview à réaliser en salle et préparé en amont et noté sur le contenu du programme réalisé. Durée de l'épreuve : 1h30

UE Instrumentation et Conception Electronique (S4) : Pour la 1ère session, les 2 épreuves sont :

- 1 rapport de TP décrivant l'ensemble du travail réalisé pendant les séances de TP (M)
- 1 note sur la carte électronique conçue pendant les séances de TP (A)

Pour la 2ème session, l'épreuve portera sur la mesure et l'analyse critique d'une carte électronique (A)

Pour le RSE : un mémoire sur un projet réalisable à la maison

UE Outils informatiques (Z324EU02) : l'évaluation des connaissances et des compétences en Labview sera effectuée sur la base d'un projet dont la note sera associée à un programme devant répondre à un cahier des charges précis. Il sera livré par les étudiants à une date fixée en cours de semestre.

UE Habilitation électrique du S6 (Z324FU02) : Les épreuves relatives à la deuxième session et au RSE ne sont pas applicables en raison d'une réglementation spécifique à cette habilitation.

UE Projet S6 (Z324FU06) "A" : note relative à leur investissement durant les séances de projet

NIVEAU N2 N3 - Parcours Mécanique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

45 (N2) + 48 (N3) hors UE libres

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Anglais (Z2XXCU01)	3				Voir Annexe MCCC LANSAD								
		PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	O E	10' -	2	O E	10' -	1	O	10'
		Physique nucléaire et propagation des ondes (Z224CU16)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Mathématiques (Z224CU04)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Mécanique du point (Z224CU02)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Bases de l'électronique	3		EvC EvT	50	2 1	O+M* E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Informatique algorithmique (Z224CU05)	3		EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30
		Compléments d'algèbre et probabilités (Z224CU06)	3		EvC	100	≥2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
		Mathématiques appliquées à la mécanique (Z224CU14)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Méthodes numériques appliquées aux SPI (Z224CU13)	3		EvC	100	2	E TP	- -	1	TP	1h30	1	TP	1h30
			30												

4	A'	Anglais (Z2XXDU01)	3				Voir Annexe MCCC LANSAD								
		Systèmes automatisés (Z224DU01)	3		EvC	100	2	E	2*1h30	2	E	2*1h30	1	E	2h
		Dynamique des solides (Z224DU02)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Electronique Analogique Linéaire	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Electromagnétisme appliqué (Z224DU04)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Calcul intégral et séries (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Informatique méthodes numériques (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E+TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Compléments d'informatique (Labview, Catia) (Z224DU08)	3		EvC	100	2	TP+A*	2*1h30	2	TP	2*1h30	1	TP	2*1h30
		Thermodynamique (Z224DU09)	3		EvC EvT	25	3	2TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Conception mécanique (Z224DU13)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		30													

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Anglais (Z3XXEU01)	3				Voir Annexe MCCC LANSAD								
		Mathématiques, applications et harmonisation (Z324EU01)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Mécanique des fluides, fluides parfaits et fluides réels (Z324EU07)	6		EvC EvT	50	2 1	TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Informatique, méthodes numériques (Z324EU06)	6		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h00
		Mécanique des Milieux Continus 1 (Z324EU08)	6		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Mécanique des Milieux Continus 2 (Z324EU09)	6		EvC	100	2	E+TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
			30												
6	A'	Anglais (Z3XXFU01)	3				Voir Annexe MCCC LANSAD								
		UE libre	3		En fonction de l'UE choisie										
		Mécanique générale des solides indéformables (Z324FU07)	6		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Mécanique analytique des solides indéformables et des Systèmes (Z324FU08)	6		EvC	100	5	3TP+2E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Conception mécanique (Z324FU09)	6		EvC	100	4	2TP+2E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Automatique (ZZ324FU10)	3		EvC	100	2	TP	2*2h	2	TP	2*2h	2	TP	2*2h
		Thermodynamique Transferts thermiques (Z324FU11)	3		EvT	0	2	E TP	1h30 -	1	E	1h30	1	E	1h30
			30												

UE Bases de l'électronique (S3) : projet en binômes ou trinômes sur 1,5 mois. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions.

UE PPP (S3) : UE PPP (S3) : CC 1 examen oral (O) + 1 rapport écrit (E.)

UE Complément Info Z224DU08 (S4) : épreuve "A" projet sur Labview à réaliser en salle et préparé en amont et noté sur le contenu du programme réalisé. Durée de l'épreuve : 1h30

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU N2 N3 et LAS 3 - Parcours PTMN

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 36 (N2) + 48 (N3) hors UE libres

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Anglais (Z2XXCU01)	3				Voir Annexe MCCC LANSAD								
		PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	O E	10' -	2	O E	10' -	1	O	10'
		Physique nucléaire et propagation des ondes (Z224CU16)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Mathématiques (Z224CU04)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Mécanique du point (Z224CU02)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Bases de l'électronique	3		EvC EvT	50	2 1	O+M* E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Informatique algorithmique (Z224CU05)	3		EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30
		Mathématiques appliquées à la mécanique (Z224CU14)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Méthodes numériques appliquées aux SPI (Z224CU13)	3		EvC	100	2	E+TP	-	1	TP	1h30	1	TP	1h30
		Physique du composant (Z224CU09)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
			30												

4	A'	Anglais (Z2XXDU01)	3			Voir Annexe MCCC LANSAD								
		Dynamique des solides (Z224DU02)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E 1h30
		Electronique analogique linéaire	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E 1h30
		Electromagnétisme appliqué (Z224DU04)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E 1h30
		Calcul intégral et séries (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E 1h30
		Informatique méthodes numériques (Z224DU06)	3		EvC	100	2	E+TP	-	1	E	1h30	1	E 1h30
		Thermodynamique (Z224DU09)	3		EvC EvT	25	3	2TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E 1h30
		Approche expérimentale et instrumentale (TechSan)	3		EvC	100	4	S+M*+2 TP	-	2	M TP	- 1h30	2	TP TP 1h30
		Instrumentation et Conception électronique	3		EvC	100	2	M+A*	-	1	M	-	1	A 1h30
		Informatique, programmation en C	3		EvT	0	1	TP	1h30	1	TP	1h30	1	TP 1h30
			30											

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Anglais (Z3XXEU01)	3				Voir Annexe MCCC LANSAD								
		Mathématiques, applications et harmonisation (Z324EU01)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Electronique (Z324EU12)	6		EvC	100	5	4E+1TP	-	1	E	2h	1	E	2h
		Physique des rayonnements (Z324EU13)	6		EvT	0	1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		Procédés pour les technologies des rayonnements	6		EvC	100	3	E	2*1h+1h30	3	E	2*1h+1h30	3	E	3*1h
		Programmation et simulations informatiques (Z324EU14)	6		EvC	100	3	TP	3*1h30	3	TP	3*1h30	3	TP	2*1h30+1h
			30												
6	A'	Anglais (Z3XXFU01)	3				Voir Annexe MCCC LANSAD								
		UE libre	3		En fonction de l'UE choisie										
		Méthodes numériques (Z324FU01)	3		EvC	100	2	E+TP	-	1	E	1h30	2	E+TP	1h30+1h30
		Electromagnétisme des accélérateurs CND	6		EvC	100	3	E	3*1h	3	E	3*1h	2	E	2*1h
		Interactions particules matière, dosimétrie, radioprotection, imagerie médicale et radiobiologie	3		EvC	100	2	E	1h+2h	2	E	1h+2h	2	E	1h+2h
		Physique des réacteurs	3		EvC	100	2	E	2*1h30	2	E	2*1h30	1	E	1h30
		C++ et traitement d'images	6		EvC	100	4	2TP+A+1E	-1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		C++ et algorithmes de reconstruction	3		EvC	100	2	TP E	-1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
			30												

UE Bases de l'électronique (S3) : projet en binômes ou trinômes sur 1,5 mois. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions.

UE PPP (S3) : UE PPP (S3) : CC 1 examen oral (O) + 1 rapport (E.)

UE Approche expérimentale et instrumentale S4 : SPICE: Pour la première session : projet en monômes sur quatre semaines. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions. Pour la deuxième session l'examen de Spice sera un TP. Pour les RSE, il y a un examen écrit portant sur un mémoire relatif à un exercice donné plusieurs jours auparavant.

TP doppler, spectro-gamma : 2 comptes rendus écrits portant sur chacun des TP de la précédente séance.

UE Instrumentation et Conception Electronique (S4) : Pour la 1ère session, les 2 épreuves sont :

- 1 rapport de TP décrivant l'ensemble du travail réalisé pendant les séances de TP (M)

- 1 note sur la carte électronique conçue pendant les séances de TP (A)

Pour la 2ème session, l'épreuve portera sur la mesure et l'analyse critique d'une carte électronique (A)

Pour le RSE : un mémoire sur un projet réalisable à la maison

UE Approche expérimentale et instrumentale : SPICE: Pour la première session : projet en monômes sur quatre semaines. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions. Pour la deuxième session l'examen de Spice sera un TP. Pour les RSE, il y a un examen écrit portant sur un mémoire relatif à un exercice donné plusieurs jours auparavant. TP doppler, spectro-gamma : 2 comptes rendus écrits portant sur chacun des TP de la précédente séance.

UE Traitement d'images, C++ S6 : "A" : note correspondant à des exercices données en cours de séance et corrigés lors de la séance ultérieure

UE C++ et algorithmes de reconstruction S6 : "A" = note correspondant à des exercices donnés en cours de séance et corrigés lors de la séance ultérieure

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU N2 - Parcours PEIP

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 (N2) crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Anglais (Z2XXCU01)	3					Voir Annexe MCCC LANSAD							
		Physique nucléaire et propagation des ondes (Z224CU16)	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Mathématiques (Z224CU04)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Mécanique du point (Z224CU02)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Bases de l'électronique	3		EvC EvT	50	2 1	O+M* E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		PPP PeiP	3		EvC	100	2	O E	10' -	2	O E	10' -	1	O	10'
		Compléments d'algèbre et probabilités (Z224CU06)	3		EvC	100	≥2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Mathématiques appliquées à la mécanique (Z224CU14)	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Méthodes numériques appliquées aux SPI (Z224CU13)	3		EvC	100	2	E TP	-	1	TP	1h30	1	TP	1h30
		Physique du composant (Z224CU09)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
			30												

4	A'	Anglais Z2XXDU01	3				Voir Annexe MCCC LANSAD							
		Dynamique des solides (Z224DU02)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E 1h30
		Electronique analogique linéaire	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E 1h30
		Electromagnétisme appliqué (Z224DU04)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E 1h30
		Calcul intégral et séries (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E 1h30
		Compléments d'informatique (Labview, Catia) (Z224DU08)	3		EvC	100	2	TP, A*	2*1h30	2	TP	2*1h30	1	TP 2*1h30
		Thermodynamique (Z224DU09)	3		EvC EvT	25	3	2TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E 1h30
		Conception mécanique (Z224DU13)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E 1h30
		Applications expérimentales	3		EvC	100	2 5	E TP	-	1 3	E TP	-	2	TP 2*1h30
		Projet Polytech (1202DU01)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E 1h30
			30											

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

UE Bases de l'électronique (S3) : projet en binômes ou trinômes sur 1,5 mois. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions.

UE PPP (S3) : CC 1 examen oral + 1 rapport écrit (E.)

UE Complément Info Z224DU08 (S4) : épreuve "A" projet sur Labview à réaliser en salle et préparé en amont et noté sur le contenu du programme réalisé. Durée de l'épreuve : 1h30

UE Expérimentale (S4) : LTSPICE: 2 compte rendus de TP. TP Electricité : 6 TP dont 5 sont évalués avec a chaque fois un compte rendu en fin de séance.

INFORMATIONS GENERALES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D'ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D'ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible en PASS et Portail Réadaptation, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

ACCES A LA SALLE D'EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens du PASS et du Portail Réadaptation" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. En cas d'absence à cette épreuve, la note zéro comptant dans la moyenne sera donnée.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue conduira à un zéro comptant dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales (hors UE de préparation à l'oral)

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale conduira à un zéro comptant dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé s'il remplit les conditions de recevabilité.

UE de préparation à l'oral

L'UE de préparation à l'oral se validant par le rendu d'un écrit sur l'ENT, tout manquement à cette obligation conduira à la défaillance en évaluation initiale.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAS-READAPTATION

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).

L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).

- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :

***La pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) **est possible.**
Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un **procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

*(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants,
dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).*

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

Les maquettes restent inchangées pour les étudiants internationaux aux semestres 5 et 6.

Il est cependant conseillé aux étudiants internationaux de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6.



Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires du Développement Durable. La validation du module permet d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux du Développement Durable
- Aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h : 18h Tronc commun + 6h Thématiques Instituts**
- Validation du module par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention de 80 % de réussite.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4-Modalités d'évaluation 2023-2024 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études	Obtention de l'open badge
Licence	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	Si validé, obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable
LAS et LAS-R	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le Module DD en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

LANساد - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is shown.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELDFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

LICENCE NIVEAU 1/2/3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
	LANSAD Autres langues LCC/ LCSH													
	LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/15 min
	LANSAD Anglais STAPS													
	N2 S3		1	EvC	100%	4	O + E		4	E + O	1h/ 15 min	4	E ou O	1h/10min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	2	E ou O	1h/10 min
	LANSAD Anglais SCIENCES													
	N1 S1 LAS		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 5min	2	E + O	45min/ 5min
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	2	E + O	45min/ 10 min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	60 min/ 10min	2	E + O	60min/ 10 min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h

N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	O	10min	1	O	10 min
LANSAD LCC/LCSH EAD													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	O	15 min	1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S5 EAD		1	EvT		1	O	10 min				1	O	10min
UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1 ou 2	E et/ou O	1h/ 15 min
LANSAD Anglais STAPS													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + E		2	E + O	10 min	2	E + O	8 à 10 min
N3 S6		1	EvC		4	O + E		4	E + O	10 min	4	E + O	5 à 15 min
LANSAD Anglais SCIENCES													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min

2	N2 S4		1	EvC		2	O		2	O + A	10min	2	A + O	10min
	N3 S6		1	EvC		2	O + E		2	O + A*	10min	2	A*+O	10min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/ 5 min	2	E + O	45 min/ 5 min
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	LANSAD LCC/LCSH EAD													
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				2	E + O	45 min/ 15 min
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
	LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
	LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
	LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	LANSAD Anglais PSSSE													
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	LANSAD Anglais PSSSE EAD													
	N1 S2 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	N3 S6 EAD		1	EvT		1	O	10min				1	O	10min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PHYSIQUE ET D'INGÉNIERIE**

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2023 - 2024

**Licence Professionnelle "Métiers de
l'électricité et de l'énergie"**

Conseil de Gestion : 06/09/2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is placed over a faint, light-grey circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

LICENCE Professionnelle - mention : "**Métiers de l'électricité et de l'énergie**"

Responsable Pédagogique de la mention : **Thierry CHAMBON**

Parcours unique : DEPE "Distribution électrique et performance énergétique"	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours unique : DEPE "Distribution électrique et performance énergétique"	Thierry CHAMBON (Tel : 04.73.40.77.92)	thierry.chambon@uca.fr

Contact en scolarité :

Informations d'ordre pédagogique (emploi du temps, jury ...)

Mme Fatima KHERAGHEL - email : fatima.kheraghel@uca.fr - Tel : 04.73.40.52.69

Informations concernant les contrats, la formation continue

Mme Marie-Anne LENAIN - email : m-anne.lenain@uca.fr - Tel : 04.73.40.70.08

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	obligatoire (l'absentéisme n'est pas compatible avec une formation par alternance)
Assiduité aux TD	obligatoire (l'absentéisme n'est pas compatible avec une formation par alternance)
Assiduité aux TP	obligatoire (l'absentéisme n'est pas compatible avec une formation par alternance financée par l'employeur)
Assiduité aux autres activités : séances de débriefing, tuteurat	obligatoire pour toutes activités : enseignement, contrôle continu et autres activités diverses (séance de tuteurat ou de débriefing ...)
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente plus de 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation de l'épreuve pour le calcul de la moyenne de l'UE ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Pour les épreuves d'évaluation en compétences, organisation d'une autre séance d'examen pour les candidats présentant une absence justifiée. Absence injustifiée => Note de 0/20 à l'épreuve

Stages par alternance		
Parcours	durée minimale	calendrier/période en entreprise
Parcours unique : "Distribution électrique et performance énergétique"	4 mois par alternance	(voir onglet "Planning Alternance")

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24/05/2022

Référent stage pour la formation : Thierry CHAMBON (thierry.chambon@uca.fr) - Tel : 04.73.40.77.92

MODALITÉS DE COMPENSATION

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique"					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Remarque
Bloc A : Communication et Culture d'entreprise	UE1 : Communication en anglais	3 ECTS	X		
	UE2 : Management et droit du travail	3 ECTS			
Bloc E : Le Travail en mode "Projet" et Amélioration de la Performance	UE3 : Les métiers de l'électricité (Technicien en BE Électricité - Chargé d'Affaires en électricité)	3 ECTS		X	Compétence indispensable comme prérequis au développement des compétences en stage (Bloc F) Ce bloc peut compenser les blocs A, B, C, D.
	UE4 : Outils qualité et amélioration de la performance	3 ECTS			
Bloc B : Dimensionnement et Conformité des installations électriques HT/BT	UE5 : Réglementation électrique et Distribution électrique	6 ECTS	X		Ce Bloc se compense avec les autres blocs A, C, D mais la moyenne sur ce bloc doit être $\geq$ à 10/20 si la compétence principale développée dans le stage (Bloc F) correspond à celle de ce bloc
	UE6 : Dimensionnement des installations électriques	3 ECTS			
	UE7 : Distribution électrique HT	3 ECTS			

Bloc C : Éclairage Systèmes de Sécurité Incendie et Contrôle d'accès	UE8 : Eclairage et SSI	6 ECTS	X		Ce Bloc se compense avec les autres blocs A, C, D mais la moyenne sur ce bloc doit être $\geq$ à 10/20 si la compétence principale développée dans le stage (Bloc F) correspond à celle de ce bloc
Bloc D : ENR "Énergies Renouvelable" et Transition énergétique	UE9 : Transition énergétique	3 ECTS	X		Ce Bloc se compense avec les autres blocs A, C, D mais la moyenne sur ce bloc doit être $\geq$ à 10/20 si la compétence principale développée dans le stage (Bloc F) correspond à celle de ce bloc
	UE10 : Bâtiment transition énergétique et numérique	3 ECTS			
	UE11 : Énergies Renouvelables (éolien et Photovoltaïque)	3 ECTS			
Bloc F : Travail en équipe et Développement des compétences	UE12 : Projet tuteuré sur l'une des thématiques : électricité, éclairage et/ou SSI, Transition énergétique et ENR, Travail de Chargé	9 ECTS		X	
	UE13 : Stage en entreprise	12 ECTS			

Autre façon de considérer cette compensation entre blocs en fonction de la compétence développée en stage entreprise

Remarque :

Cette Licence n'a bien qu'un seul parcours d'enseignement car les Unités d'Enseignement sont les mêmes pour tous les étudiants.

On peut cependant la décliner comme 3 parcours si on la considère du point de vue des compétences développées en stage entreprise.

En effet les étudiants ou plutôt leur entreprise doivent décider de leur faire développer et mettre en application au cours des alternances en entreprise, l'une des 3 thématiques correspondant à l'un des blocs de savoirs/compétences :

- thématique n°1 "Dimensionnement et Conformité des installations électriques HT/BT" du Bloc B de compétences
- thématique n°2 "Éclairage Systèmes de Sécurité Incendie et Contrôle d'accès" du Bloc C de compétences
- thématique n°3 "Énergies Renouvelable (ENR) et Transition énergétique" du Bloc D de compétences

A la fin de sa formation pour que l'étudiant puissent réellement afficher la compétence qu'il a développée en entreprise, il est indispensable qu'il ait validé à la fois son Bloc de compétence Stage (Bloc F) et le Bloc de compétences mis en réelle application en stage (Bloc au choix B ou C ou D), d'où l'impératif de rendre ces deux blocs de compétences "NON COMPENSABLES"

Comme par ailleurs le bloc de compétences E "Le Travail en mode Projet et Amélioration de la Performance" apportent les connaissances et savoirs indispensables au développement des compétences mises en application au cours du stage, la formation doit afficher 3 blocs "NON COMPENSABLES".

- le Bloc E "Le Travail en mode Projet et Amélioration de la Performance"
- le Bloc F "Travail en équipe et Développement des compétences" (Stage et projet tuteuré)
- au choix le Bloc B ou C ou D correspondant au Bloc de savoirs développés et mis en application au cours des alternances en entreprise

(voir onglet "[Logigramme](#)" pour comprendre l'association des Blocs pour la montée en compétences)

Cas n°1 : Compétences du Bloc B "Dimensionnement et Conformité des installations électriques HT/BT" développées en entreprise

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique" et Compétences du Bloc B "Dimensionnement et Conformité des installations électriques HT/BT" développées en entreprise					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Remarque
Bloc A : Communication et Culture d'entreprise	UE1 : Communication en anglais	3 ECTS	X		
	UE2 : Management et droit du travail	3 ECTS			
Bloc E : Le Travail en mode "Projet" et Amélioration de la Performance	UE3 : Les métiers de l'électricité (Technicien en BE Électricité - Chargé d'Affaires en électricité)	3 ECTS		X	Compétence indispensable comme prérequis au développement des compétences en stage (Bloc F) Ce bloc peut compenser les blocs A, C, D.
	UE4 : Outils qualité et amélioration de la performance	3 ECTS			
Bloc B : Dimensionnement et Conformité des installations électriques HT/BT	UE5 : Réglementation électrique et Distribution électrique	6 ECTS		X	Ce bloc peut compenser les blocs A, C, D.
	UE6 : Dimensionnement des installations	3 ECTS			
	UE7 : Distribution électrique HT	3 ECTS			

Bloc C : Éclairage Systèmes de Sécurité Incendie et Contrôle d'accès	UE8 : Eclairage et SSI	6 ECTS	X		
Bloc D : ENR "Énergies Renouvelable" et Transition énergétique	UE9 : Transition énergétique	3 ECTS	X		
	UE10 : Bâtiment transition énergétique et numérique	3 ECTS			
	UE11 : Énergies Renouvelables (éolien et Photovoltaïque)	3 ECTS			
Bloc F : Travail en équipe et Développement des compétences	UE12 : Projet tuteuré	9 ECTS		X	développement des compétences métiers du Bloc B en projet tuteuré et en stage entreprise
	UE13 : Stage en entreprise	12 ECTS			

Cas n°2 : Compétences du Bloc C "Éclairage Systèmes de Sécurité Incendie et Contrôle d'accès" développées en entreprise

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique" et Compétences du Bloc C "Éclairage Systèmes de Sécurité Incendie et Contrôle d'accès" développées en entreprise					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Remarque
Bloc A : Communication et Culture d'entreprise	UE1 : Communication en anglais	3 ECTS	X		
	UE2 : Management et droit du travail	3 ECTS			
Bloc E : Le Travail en mode "Projet" et Amélioration de la Performance	UE3 : Les métiers de l'électricité (Technicien en BE Électricité - Chargé d'Affaires en électricité)	3 ECTS		X	Compétence indispensable comme prérequis au développement des compétences en stage (Bloc F) Ce bloc peut compenser les blocs A, B, D.
	UE4 : Outils qualité et amélioration de la performance	3 ECTS			
Bloc B : Dimensionnement et Conformité des installations électriques HT/BT	UE5 : Réglementation électrique et Distribution électrique	6 ECTS	X		
	UE6 : Dimensionnement des installations électriques	3 ECTS			

	UE7 : Distribution électrique HT	3 ECTS			
Bloc C : Éclairage Systèmes de Sécurité Incendie et Contrôle d'accès	UE8 : Eclairage et SSI	6 ECTS		X	Ce bloc peut compenser les blocs A, B, D.
Bloc D : ENR "Énergies Renouvelable" et Transition énergétique	UE9 : Transition énergétique	3 ECTS	X		
	UE10 : Bâtiment transition énergétique et numérique	3 ECTS			
	UE11 : Énergies Renouvelables (éolien et Photovoltaïque)	3 ECTS			
Bloc F : Travail en équipe et Développement des compétences	UE12 : Projet tuteuré	9 ECTS		X	développement des compétences métiers du Bloc C en projet tuteuré et en stage entreprise
	UE13 : Stage en entreprise	12 ECTS			

Cas n°3 : Compétences du Bloc D "Énergies Renouvelable (ENR) et Transition énergétique" développées en entreprise

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique" et Compétences du Bloc D "Énergies Renouvelable (ENR) et Transition énergétique" développées en entreprise					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Remarque
Bloc A : Communication et Culture d'entreprise	UE1 : Communication en anglais	3 ECTS	X		
	UE2 : Management et droit du travail	3 ECTS			
Bloc E : Le Travail en mode "Projet" et Amélioration de la Performance	UE3 : Les métiers de l'électricité (Technicien en BE Électricité - Chargé d'Affaires en électricité)	3 ECTS		X	Compétence indispensable comme prérequis au développement des compétences en stage (Bloc F) Ce bloc peut compenser les blocs A, B, C.
	UE4 : Outils qualité et amélioration de la performance	3 ECTS			
Bloc B : Dimensionnement	UE5 : Réglementation électrique et Distribution électrique	6 ECTS			

et Conformité des installations électriques HT/BT	UE6 : Dimensionnement des installations électriques	3 ECTS	X		
	UE7 : Distribution électrique HT	3 ECTS			
Bloc C : Eclairage Systèmes de Sécurité Incendie et Contrôle d'accès	UE8 : Eclairage et SSI	6 ECTS	X		
Bloc D : ENR "Énergies Renouvelable" et Transition énergétique	UE9 : Transition énergétique	3 ECTS		X	Ce bloc peut compenser les blocs A, B, C.
	UE10 : Bâtiment transition énergétique et numérique	3 ECTS			
	UE11 : Énergies Renouvelables (éolien et Photovoltaïque)	3 ECTS			
Bloc F : Travail en équipe et Développement des compétences	UE12 : Projet tuteuré	9 ECTS		X	développement des compétences métiers du Bloc D en projet tuteuré et en stage entreprise
	UE13 : Stage en entreprise	12 ECTS			

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique"

Remarque : la nature des épreuves et les intitulés des épreuves sont détaillés plus que de nécessaires car ce document a également pour vocation d'être transmis aux entreprises, service RH et Maître de Stage des alternants.

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits (100% des UE)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Bloc A : Communication et culture d'entreprise	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle*	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
2	A	UE 1 : Anglais	3													
		UE 1 : anglais		1	EvC	100%	2						2			
		Epreuve n°1 : oral			(50%)			O	20 mn					E+O	90mn + 30mn	
		Epreuve n°2 : écrit			(50%)			E	1h00							
	A	UE 2 : Management et droit du travail	3													
		UE2		1	EvC	100%	3							1		
		Epreuve n°1 : Mise en situation (Management des hommes et des équipes) Oral et Comportement en séance				(40%)			O + A					1	E	1h30
		Epreuve n°2 : écrit sur le Management			(30%)			E	1h							
		Epreuve n°3 : écrit sur le droit du travail			(30%)			E	1h							
				6												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

* Type de contrôle (EvC ou EvT) et % de l'épreuve noté entre parenthèse pour les épreuves de Contrôle Continu

UE2 - Epreuve n°1 : "A" pour désigner le comportement en séance (participation)

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique"

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
				Type de contrôle*	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	E	Bloc E : Le Travail en mode "Projet" et Amélioration de la Performance												
		UE 3 : Les métiers de l'électricité (Technicien en BE Électricité - Chargé d'Affaires en électricité)	3											
		UE3	1	EvC	100%	3						1		
		Epreuve n°1 : écrit sur la Gestion de Projet		(35%)			E	1h30				1	E	1h30 (1h Gestion de Projet + 30 mn Evaluation compétence)
		Epreuve n°2 : écrit sur la fonction IAF		(35%)			E	1h00						
		Epreuve n°3 : Examen sur la prise de hauteur et la compréhension générale sur cette compétence (Gestion et Management de Projet)		(30%)			E	30 mn						
	E	UE 4 : Outils qualité et amélioration de la performance	3					7						
		UE4	1	EvC	100%	4						1		
		Epreuve n°1 : écrit EXCEL Bureau		(25%)			E	1h00				1	E+O	E 30 mn (Evaluation compétence) + O EXCEL devant machine
		Epreuve n°2 : Projet EXCEL en groupe		(25%)			M+S	20mn						
		Epreuve n°3 : Démarche Qualité		(25%)			E	1h00						
		Epreuve n°4 : Retour d'expérience et examen oral sur la prise de hauteur et la compréhension générale sur cette compétence (Démarche Qualité)		(25%)			E	30 mn						
			6											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

* Type de contrôle (EvC ou EvT) et % de l'épreuve noté entre parenthèse pour les épreuves de Contrôle Continu

UE3 - Epreuve n°3 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

UE4 - Epreuve n°3 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

Remarque : Pour ces 2 Unités d'Enseignement (UE3 et UE4) de ce Bloc E "Travail en mode "Projet" et Amélioration de la Performance les épreuves de 2nde session sont une évaluation en compétences.

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique"

Semestre	Bloc	Bloc B : Distribution électrique - Dimensionnement HT/BT et Conformité des installations	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle*	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	B	UE5 : Réglementation électrique et Distribution électrique	6												
		UE5		1	EvC	100%	6								
		Epreuve n°1 : Écrit sur la Réglementation et la conformité des installations électriques			(30%)			E	1h30				1	E	1h30
		Epreuve n°2 : Écrit n°1 sur la Réglementation NF C15-100			(10%)			E	30mn				1	E	1h30
		Epreuve n°3 : Écrit n°2 sur la Réglementation NF C15-100			(20%)			E	1h30						
		Epreuve n°4 : Habilitation électrique B0, BR, BC, B2V (examen écrit)			(15%)			E	2h				Conservation de la note de 1ère session pour cette certification		
		Epreuve n°4 : Habilitation électrique B0, BR, BC, B2V (TP et Oral)					TP+O	4h							
		Epreuve n°5a : Examen écrit sur le dimensionnement d'une installation électrique industrielle BT avec l'aide de la Formation Logicielle CANECO BT			(12,5%)			E	2h				1	E	2h
		Epreuve n°5b : Utilisation du Logiciel CANECO BT pour l'aide au dimensionnement de l'épreuve n°5a			(12,5%)			TP	2h				Conservation de la note de 1ère session pour cette épreuve pratique		

	B	UE6 : électrotechnique et Dimensionnement des installations	3												
1		UE6 : électrotechnique (Dimensionnement des installations)		1	EvC	100%	4								
		Epreuve n°1 : Examen écrit sur les lignes de transport et les transformateurs			(30%)			E	1h00				1	E	1h00
		Epreuve n°2 : Examen écrit sur Pollution du réseau et analyse harmonique			(30%)			E	1h00				1	E	1h00
		Epreuve n°3 : Examen écrit sur la compensation harmonique et la compensation d'énergie réactive			(20%)			E	1h00				1	E	1h00
		Epreuve n°4 : Examen pour évaluation des compétences en Dimensionnement et Conformité BT (Epreuve obligatoire en 2nde session)			(20%)			O+A	O (30 mn)				1	O+A	30 mn
			9												
2	B	UE 7 : Structure des installations électriques HT	3												
		UE7		1	EvC	100%	4								
		Epreuve n°1 : Examen écrit n°1 sur la structure des installation HT			(30%)			E	1h00				1	E	1h30
		Epreuve n°2 : Examen écrit n°2 sur la structure des installation HT			(30%)			E	1h00						
		Epreuve n°3 : Examen sur le Dimensionnement d'une installation électrique HT avec l'aide de la formation Logicielle CANECO HT			(20%)			E + TP	2h				1	E+TP	2h
		Epreuve n°4 : Examen pour évaluation des compétences en Dimensionnement Électrique HT (Epreuve obligatoire en 2nde session)			(20%)			O+A	O (30 mn)				1	O+A	30 mn
			3												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

* Type de contrôle (EvC ou EvT) et % de l'épreuve noté entre parenthèse pour les épreuves de Contrôle Continu

UE6 - Epreuve n°4 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

UE7 - Epreuve n°4 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

Remarques :

Toutes les notes de ces épreuves de contrôles continus peuvent être conservées pour la 2nde session si globalement leur moyenne est $\geq 10/20$ à l'exception des 2 épreuves pour l'évaluation en compétences (épreuve n°4 de l'UE6 et épreuve n°4 de l'UE7) qui doivent impérativement être repassées.

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique"

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
				Type de contrôle*	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	C	Bloc C : Éclairage Systèmes de Sécurité Incendie et Contrôle d'accès												
		UE8 : Eclairage et SSI	6											
		UE5	1	EvC	100%	7								
		Epreuve n°1 : écrit n°1 Éclairage public et éclairage extérieur		(5%)			E	30 mn			20%	1	E	1h30
		Epreuve n°2 : écrit n°2 Éclairage public et éclairage extérieur		(15%)			E	1h30						
		Epreuve n°3 : écrit n°1 Éclairage des lieux de travail et de sécurité		(10%)			E	1h00			20%	1	E	1h30
		Epreuve n°4 : écrit n°2 Éclairage des lieux de travail et de sécurité		(10%)			E	1h00						
		Epreuve n°5 : écrit sur SSI		(20%)			E	1h			20%	1	E	1h
		Epreuve n°6 : examen sur formation Logicielle DIALUX		(20%)			TP/M				20%	Conservation de la note de 1ère session pour cette épreuve pratique		
		Epreuve n°7 : Examen pour évaluation des compétences en Éclairage et SSI (Epreuve obligatoire en 2nde session)		(20%)			E	30 mn			20%	1	E	30 mn
			6											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

* Type de contrôle (EvC ou EvT) et % de l'épreuve noté entre parenthèse pour les épreuves de Contrôle Continu

UE5 - Epreuve n°7 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

Remarques :

Les 2 notes d'Éclairage public et éclairage extérieur peuvent être conservées pour la 2nde session si globalement leur moyenne est $\geq 10 / 20$

Les 2 notes d'Éclairage des lieux de travail et de sécurité peuvent être conservées pour la 2nde session si globalement leur moyenne est $\geq 10 / 20$

La notes de SSI peut être conservées pour la 2nde session si globalement sa moyenne est $\geq 10 / 20$

L'Épreuve d'évaluation en compétences est obligatoire en 2nde session en cas de non validation de cette UE et de repassage de cette UE en 2nde session.

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique"

Semestre	Bloc	Bloc D : ENR "Énergies Renouvelable" et Transition énergétique	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle*	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	D	UE9 : Transition énergétique	3												
		UE9		1	EvC	100%	4								
		Epreuve n°1 : écrit Réglementation RT2012-RE2020 - Enjeux et Contexte			(30%)			E	1h			30%	1	E	1h00
		Epreuve n°2 : écrit n°1 Energétique et transformation de l'énergie			(25%)			E	1h			50%	1	E	1h00
		Epreuve n°3 : écrit n°2 Energétique et transformation de l'énergie			(25%)			E	1h						
		Epreuve n°4 : Examen pour évaluation des compétences sur Transition énergétique et Performance énergétique (Epreuve obligatoire en 2nde session)			(20%)			E	30 mn			20%	1	E	30 mn
1	D	UE10 : Bâtiment transition énergétique et numérique	3												
		UE10		1	EvC	100%	4								
		Epreuve n°1 : Ecrit sur la performance énergétique des bâtiments			(30%)			E	1h			30%	1	E	1h00
		Epreuve n°2 : Domotique			(30%)			TP/M	1h			30%	Conservation de la note de 1ère session pour cette épreuve pratique		
		Epreuve n°3 : Comportement en séances (Domotique+Autocad)			(20%)			A				40%	1	TP/M	4h
		Epreuve n°4 : Mise en plan (Autocad)			(20%)			TP/M	4h						

1	D	UE11 : Énergies Renouvelable (éolien et Photovoltaïque)	3											
		UE11		1	EvC	100%	4							
		Epreuve n°1 : écrit sur l'énergie éolienne			(30%)			E	1h			30%	1	E 1h00
		Epreuve n°2 : écrit sur l'énergie solaire			(30%)			E	1h			30%	1	E 1h00
		Epreuve n°3 : Dimensionnement d'une installation PV			(20%)			TP/M				20%	1	O 1h00
		Epreuve n°4 : Examen pour évaluation des compétences sur Transition énergétique et Performance énergétique (Epreuve obligatoire en 2nde session)			(20%)			E	30 mn			20%	1	E 30 mn
			9											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

* Type de contrôle (EvC ou EvT) et % de l'épreuve noté entre parenthèse pour les épreuves de Contrôle Continu

UE9 - Epreuve n°4 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

UE11 - Epreuve n°4 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

UE10 - Epreuve n°3 : "A" pour comportement en séance et participation et investissement dans le travail demandé

Remarques :

Toutes les notes de ces épreuves de contrôles continus peuvent être conservées pour la 2nde session si globalement leur moyenne est $\geq 10/20$

à l'exception des 2 épreuves pour l'évaluation en compétences (épreuve n°4 de l'UE9 et de l'UE11) qui doivent impérativement être repassées en 2nde session.

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique"

Semestre	Bloc	Bloc F : Travail en équipe et Développement des compétences	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle*	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
2	F	UE12 : projet tuteuré	6												
		UE12 : projet tuteuré		1	EvC	100%	3								
		Évaluation n°1 : note d'entreprise donnée par le MAP (Maître d'APPrentissage ou Maître de Stage) sur les compétences techniques			(40%)			A					Pas de seconde session sur cette note de projet tuteuré ou Mémoire Technique (Note éliminatoire dès la 1ère session)		
		Évaluation n°2 : note universitaire sur le Mémoire technique			(40%)			M							
		Évaluation n°3 : note universitaire sur la prestation orale			(20%)			O	40 mn						
	F	UE13 : Stage en entreprise	15												
		UE13		1	EvC	100%	3								
		Évaluation n°1 : note d'entreprise donnée par le MAP (Maître d'APPrentissage ou Maître de Stage) sur le comportement en stage			(40%)			A					Pas de seconde session sur cette note de Stage en entreprise (Note éliminatoire dès la 1ère session)		
		Évaluation n°2 : note universitaire sur le Mémoire de stage			(40%)			M							
		Évaluation n°3 : note universitaire sur la prestation orale			(20%)			O	40 mn						
			21												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

* Type de contrôle (EvC ou EvT) et % de l'épreuve noté entre parenthèse pour les épreuves de Contrôle Continu

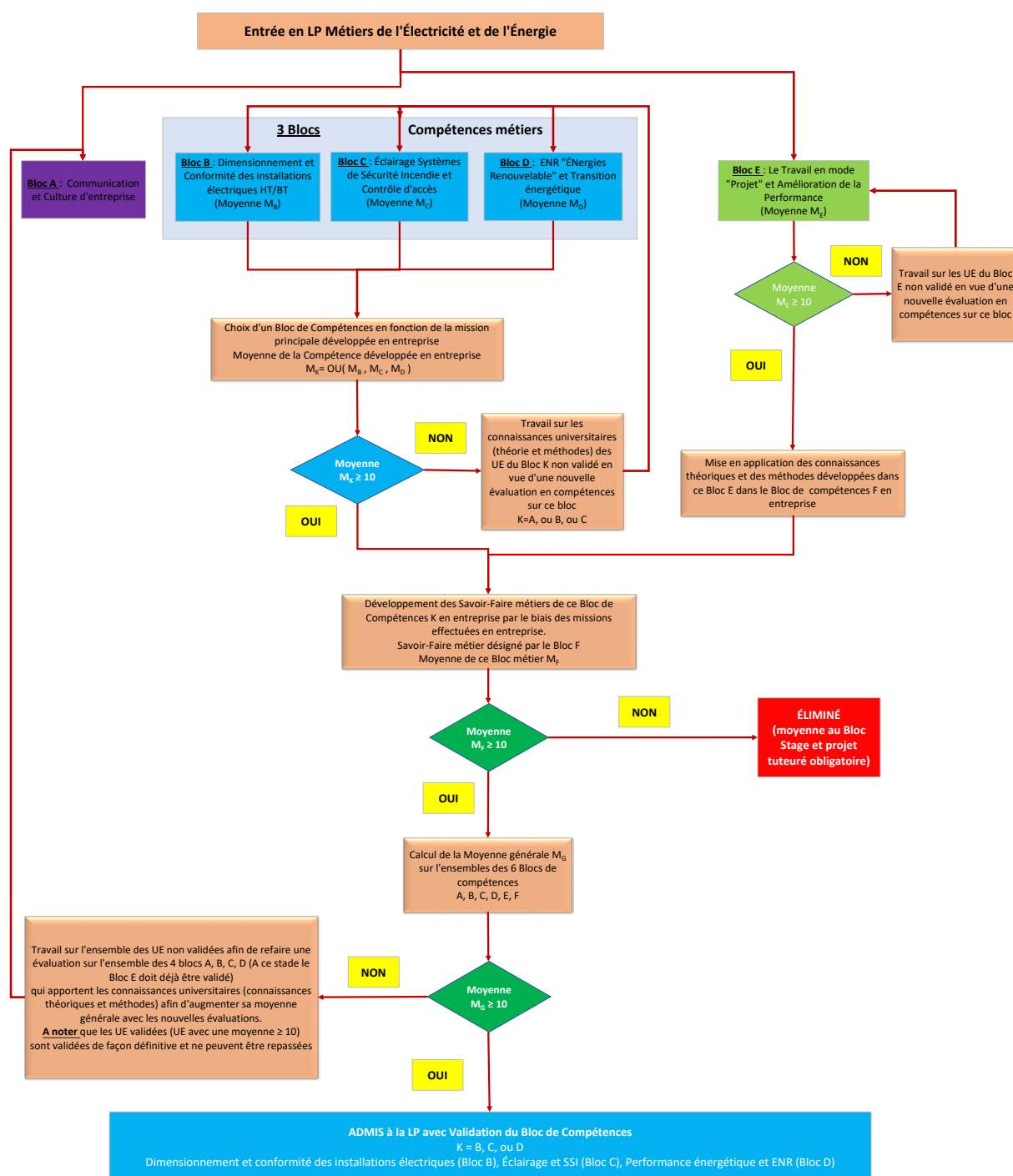
UE12 et UE13 - Epreuve n°1 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences métiers par le Maître de Stage

LICENCE Professionnelle - mention : "Métier de l'électricité et de l'énergie"
Parcours unique : DEPE "Distribution électrique et performance énergétique"

n° UE	Intitulé UE	Intitulés EC	Nombre d'heures étudiant			
			500 Total	204,50 CM	283,50 TD	12,00 TP
UE10	Harmonisation des connaissances	UE0 - Eléments de mathématiques (hors maquette)	10		10	
UE1 - 3 ECTS	Communication en anglais	UE1-EC1 Anglais	20		20	
		Préparation au TOEIC	10		10	
UE2 - 3 ECTS	Management d'une équipe et droit du travail	UE2-EC1 Management	20	8		12
		UE2-EC2 Economie d'entreprise - Droit du travail et RSE (ISO 26 000)	15	7,5	7,5	
UE3 - 3 ECTS	Les métiers de l'électricité (Technicien BE - Chargé d'Affaires en électricité)	UE3-EC1 Gestion de Projet	15	7,5	7,5	
		UE3-EC2 La fonction Chargé d'affaires en Distribution électrique	15	7,5	7,5	
		UE3-EC3 Sensibilisation aux règles de sécurité informatique	5	2,5	2,5	
UE4 - 3 ECTS	Outils qualité et amélioration de la performance	UE4-EC1 Outils bureautique et programmation VBA	20	10	10	
		UE4-EC2 Démarche Qualité ISO 9 001 (V2015) et SMQ - Management de l'énergie ISO 50 001	10	5	5	
		UE4-EC3 Apprentissage - Retour d'expérience - et amélioration de la performance	10	5	5	
UE5 - 6 ECTS	Réglementation électrique	UE5-EC1 Réglementation et conformité des installations électriques	15	7,5	7,5	
		UE5-EC2 Norme NF C15-100	27	13,5	13,5	
	Distribution électrique	UE5-EC3 Règles de sécurité des biens et des personnes en matière d'électricité (NFC 18 510) - Habilitation électrique B0, BR, BC, B2V	18		18	
		UE5-EC4 Formation au Logiciel CANECO BT	20	5	15	
UE6 - 3 ECTS	Socle de connaissances en électrotechnique (Dimensionnement des installations)	UE6-EC1 Lignes de transport et transformateurs	12	6	6	
		UE6-EC2 Pollution du réseau et analyse harmonique	12	6	6	
		UE6-EC3 TP Compensation harmoniques et énergie réactive	6	2	4	
UE7 - 3 ECTS	Distribution électrique HT	UE7-EC1 Structure des installations électriques HT	30	15	15	
		UE7-EC3 Formation au Logiciel CANECO HT - à défaut ECODIAL	10	4	6	
UE8 - 6 ECTS	Eclairage	UE8-EC1 Notions essentielles sur les différents types d'éclairages	5	2,5	2,5	
		UE8-EC2 Eclairage extérieur et éclairage public	20	10	10	
		UE8-EC3 Eclairage des lieux de travail et éclairage de sécurité NF 12 464-1	20	10	10	
		UE8-EC4 Formation au Logiciel d'éclairage intérieur et extérieur DIALUX	20	5	15	
		UE4-EC3 SSI - Détection et sécurité incendie (Alarmes anti-intrusion)	15	7,5	7,5	
		UE9-EC2 Réglementation RT2012-RE2020 - Enjeux et Contexte	15	7,5	7,5	

UE9 -3 ECTS	Transition énergétique	UE10-EC1 Energétique et transformation de l'énergie	20	10	10	
		Délivrance des CEE et des certificats de conformité énergétique	5	2,5	2,5	
UE10 - 3 ECTS	Bâtiment transition énergétique et numérique	UE10-EC1 Performance énergétique des bâtiments	15	7,5	7,5	
		UE10-EC2 Formation au Logiel de dessin AUTOCAD	20	5	15	
		UE10-EC3 TP/Projet Distribution Électrique et Domotique-Supervision	15	6	9	
		Harmonisation des documents numériques - Le BIM (Logiciel Plancal Nova)				
UE11 - 3 ECTS	Energies renouvelables ENR	UE11 -EC1 Energie éolienne	15	7,5	7,5	
		UE11-EC2 Dimensionnement Installations photovoltaïques	15	7,5	7,5	
		UE11-EC3 Logiciel de dimensionnement PV - PV Syst	10	4	6	
UE12	Projet tuteuré pour 6 ECTS					
UE13	Stage en entreprise pour 15 ECTS					

LOGIGRAMME (GRAFSET) DE VALIDATION DE LA FORMATION





PLANNING D'ALTERNANCE 2023-2024

Licence Professionnelle par alternance de l'EUPI

Mention "Métier de l'électricité et de l'énergie" (Fiche RNCP 30117)

Parcours : "Distribution Électrique et Performance Énergétique" (sigle DEPE)

Date de rentrée : le 02/10/2023

Examen final (soutenance mémoire) : du 16 au 19/09/2024

500 heures de formation plus 100h pour le travail sur le projet tuteuré

Formation uniquement en présentiel - Présences à toutes les activités pédagogiques obligatoires

	Sem N°	mois de	du lundi au Vendredi	Type d'Alternances	Vacances	Remarques
1	40	oct.	du lun 02 oct au ven 06 oct 2023	Etablissement de Formation	Rentrée le 02/10/23	Rentrée universitaire - Lun 02 octobre 2023
2	41		du lun 09 oct au ven 13 oct 2023	Etablissement de Formation		
3	42		du lun 16 oct au ven 20 oct 2023	Etablissement de Formation		
4	43		du lun 23 oct au ven 27 oct 2023	Etablissement de Formation	Habilitation Electrique	(Salle 205-216-217)
5	44		du lun 30 oct au ven 03 nov 2023	Etablissement de Formation		
6	45	nov.	du lun 06 nov au ven 10 nov 2023	Etablissement de Formation		
1	46		du lun 13 nov au ven 17 nov 2023	Alternance en Entreprise		
2	47		du lun 20 nov au ven 24 nov 2023	Alternance en Entreprise		
7	48		du lun 27 nov au ven 01 déc 2023	Etablissement de Formation		
8	49	déc.	du lun 04 déc au ven 08 déc 2023	Etablissement de Formation		
9	50		du lun 11 déc au ven 15 déc 2023	Etablissement de Formation		
3	51		du lun 18 déc au ven 22 déc 2023	Alternance en Entreprise		
4	52		du lun 25 déc au ven 29 déc 2023	Alternance en Entreprise		
5	1	Janv	du lun 01 janv au ven 05 janv 2024	Alternance en Entreprise		
10	2		du lun 08 janv au ven 12 janv 2024	Etablissement de Formation		
11	3		du lun 15 janv au ven 19 janv 2024	Etablissement de Formation		
6	4		du lun 22 janv au ven 26 janv 2024	Alternance en Entreprise		
7	5		du lun 29 janv au ven 02 févr 2024	Alternance en Entreprise		
12	6	Fév.	du lun 05 févr au ven 09 févr 2024	Etablissement de Formation		
13	7		du lun 12 févr au ven 16 févr 2024	Etablissement de Formation		
8	8		du lun 19 févr au ven 23 févr 2024	Alternance en Entreprise		
9	9		du lun 26 févr au ven 01 mars 2024	Alternance en Entreprise		
10	10	rs	du lun 04 mars au ven 08 mars 2024	Alternance en Entreprise		
14	11		du lun 11 mars au ven 15 mars 2024	Etablissement de Formation		

15	12	Ma	du lun 18 mars au ven 22 mars 2024	Etablissement de Formation		
16	13		du lun 25 mars au ven 29 mars 2024	Etablissement de Formation		
11	14	Avril	du lun 01 avr au ven 05 avr 2024	Alternance en Entreprise		
12	15		du lun 08 avr au ven 12 avr 2024	Alternance en Entreprise		
13	16		du lun 15 avr au ven 19 avr 2024	Alternance en Entreprise		
14	17		du lun 22 avr au ven 26 avr 2024	Alternance en Entreprise		
17	18		du lun 29 avr au ven 03 mai 2024	Etablissement de Formation		
18	19	mai	du lun 06 mai au ven 10 mai 2024	Etablissement de Formation		
19	20		du lun 13 mai au ven 17 mai 2024	Etablissement de Formation		
15	21		du lun 20 mai au ven 24 mai 2024	Alternance en Entreprise		
16	22		du lun 27 mai au ven 31 mai 2024	Alternance en Entreprise		
17	23	Juin	du lun 03 juin au ven 07 juin 2024	Alternance en Entreprise		
20	24		du lun 10 juin au ven 14 juin 2024	Etablissement de Formation		
21	25		du lun 17 juin au ven 21 juin 2024	Etablissement de Formation		
22	26		du lun 24 juin au ven 28 juin 2024	Etablissement de Formation		
18	27	Juillet	du lun 01 juil au ven 05 juil 2024	Alternance en Entreprise	Jury partie théorique - lundi 01/07/24	
19	28		du lun 08 juil au ven 12 juil 2024	Alternance en Entreprise		
20	29		du lun 15 juil au ven 19 juil 2024	Alternance en Entreprise		
21	30		du lun 22 juil au ven 26 juil 2024	Alternance en Entreprise		
22	31		du lun 29 juil au ven 02 août 2024	Alternance en Entreprise		
23	32	Août	du lun 05 août au ven 09 août 2024	Alternance en Entreprise		
24	33		du lun 12 août au ven 16 août 2024	Alternance en Entreprise		
25	34		du lun 19 août au ven 23 août 2024	Alternance en Entreprise	Remise des rapports - vendredi 23/08/24	
26	35		du lun 26 août au ven 30 août 2024	Alternance en Entreprise		
27	36	sept.	du lun 02 sept au ven 06 sept 2024	Alternance en Entreprise		
28	37		du lun 09 sept au ven 13 sept 2024	Alternance en Entreprise		
29	38		du lun 16 sept au ven 20 sept 2024	Alternance en Entreprise	Soutenances de mémoire : du lundi 16/09/24 au jeudi 19/09/24	
30	39		du lun 23 sept au ven 27 sept 2024	Alternance en Entreprise	Semaine de rattrapage - examen de 2ème session	

Délibération du Jury de 1ère session le vendredi 20/09/24

Délibération du Jury de 2ème session le mardi 01/10/2024

Information pour les contrats d'apprentissage :

1. Comme tout salarié les alternants ont droit à deux et demi journées de congés payés par mois de travail (ou plus suivant les conventions collectives) à prendre sur les alternances en entreprise.
2. La date d'embauche ne peut être antérieure ou postérieure de plus de 3 mois au début du cycle de formation.
3. Le contrat doit intégrer l'ensemble du cycle de formation, y compris les examens (écrits, oraux et soutenance de mémoire)

Planning hebdomadaire des 22 semaines en centre de formation

Enseignement du lundi au vendredi : - de 7h45 à 11h15 et de 13h à 16h15

Remarques : Ces créneaux des heures d'enseignement pourront être ramenés à 8h-12h ou 14h-18h en fonction de la disponibilité des intervenants.

Nombre total d'heures totales en centre de formation : 770 heures (22 semaines × 35 heures/semaine)

- 500 h de formation - voir programme détaillé.

- 100 h pour travailler en fin d'année sur le projet tuteuré ou le mémoire en autonomie

A ces 600 heures on peut rajouter des heures de présence non encadrées et non facturées dont :

- 50 h pour les séances de débriefing, le suivi personnalisé des étudiants, évaluation de la formation ...

- 50 h de réserve pour planifier de nouvelles séances de cours en remplacement de séances annulées pour raisons diverses (indisponibilité de l'intervenant).

- environ 70h pour faire les mini projets en groupe et en autonomie

- 220 h de présence non encadrées et non facturées dont :



**ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PHYSIQUE ET D'INGÉNIERIE**
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2023 - 2024**

Master Automatique Robotique

Parcours : * Mécatronique (MTN)
 * Perception artificielle et Robotique (PaR)
 * Industrie 4.0 (I4.0)

Conseil de Gestion : 06/09/2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a light grey circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **THUILOT Benoît** ; benoit.thuilot@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Mécatronique (MTN)	TEULIERE Céline	celine.teuliere@uca.fr
Perception artificielle et Robotique (PaR)	AUFRERE Romuald	romuald.aufrere@uca.fr
Industrie 4.0 (I4.0)	CHINAL Gérald	gerald.chinal@braincube.com

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique ; dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)		
Assiduité aux CM	Obligatoire.	L'assiduité est obligatoire en CM, TD et TP. Elle est contrôlée par tous moyens (listes d'émargement, appel, vérification des cartes d'étudiants...) à chaque cours. De fait, cette obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.
Assiduité aux TD	Obligatoire.	Une absence à un enseignement, quelle que soit sa nature (CM, TD, TP), dûment justifiée auprès du Service de Scolarité dans un délai de 3 jours après le retour de l'étudiant n'a pas de conséquences. En cas de non-respect de cette consigne, l'absence est considérée comme injustifiée
Assiduité aux TP	Obligatoire.	Pour les UE dispensées en TP et intégralement évaluées en continu, chaque séance étant notée, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve. Pour les UE dispensées en TP et évaluées par un examen terminal, l'étudiant est déclaré défaillant dès la première absence injustifiée sauf disposition spécifique envisagée avec le responsable de l'enseignement.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.	
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => pas de neutralisation, la note 0 est appliquée à l'épreuve et compte dans la moyenne. Pour les UE dispensées en TP et évaluées en continu, les séances pouvant donner lieu à une note en séance et/ou à un compte-rendu, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve. L'obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.	

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1	12 semaines	à partir d'avril
M2 MTN	20 semaines	à partir de février
M2 PaR	20 semaines	à partir de mars
M2 I4.0	formation en alternance	

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr

M1 Automatique Robotique

THUILOT Benoit

M2 Mécatronique (MTN)

TEULIERE Céline

M2 Perception artificielle et Robotique (PaR)

AUFRERE Romuald

M2 Industrie 4.0 (I4.0)

CHINAL Gérald

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	S1 : UE2 - UE3	12		B, (C-C'), D et E
B	S1 : UE1 - UE4 - UE5	12		A, (C-C'), D et E
C	S1 : UE6 - UE7	6	C'	A, B, D et E
C'	S2 : UE1	3	C	A, B, D et E
D	S2 : UE2 - UE3	12		A, B, (C-C') et E
E	S2 : UE4 (stage ou TER)	15		A, B, (C-C'), et D

Master 2 - Parcours MTN				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE2 -UE3 - UE4	12		B, C, D et E
B	UE1 - UE6	9		A, C, D et E
C	UE5 - UE7 - UE8	9		A, B, D et E
D	S4 : UE1 - UE2	6		A, B, C et E
E	S4 : UE 3 (stage)	24		A, B, C et D

Master 2 - Parcours PaR				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE1 à UE7	21		B et C
B	U8 à UE10	9		A et C
C	S4 : UE1 - UE2 (projet - stage)	30		A et B

Master 2 - Parcours I4.0				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE1 - UE2 - UE3 - UE4	12		B, C, D et E
B	UE5 - UE6 - UE7	9		A, C, D et E
C	UE8 - UE9 - UE10	9		A, B, D et E
D	UE1 -UE2 - UE3 - UE4	12		A, B, C et E
E	UE5 (stage ou TER)	18		A, B, C et D

MASTER 1

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des e*amens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 2 : Automatique, électronique, signal	9												
		EC1 : Automatique		0.2	EvC	100	2	TP M	1h30 -	2	TP M	1h30 -	2	TP O	1h30 30'
		EC2 : Electronique		0.2	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC3 : Signal		0.6	EvC	100	4	2 E 2 TP	2*1h30 2*1h30	4	2 E 2 TP	2*1h30 2*1h30	4	2 E 2 TP	2*1h30 2*1h30
	A	UE 3 : Actionneurs I	3		EvC	100	2	E M	1h30 -	2	E M	1h30 -	2	E O	1h30 30'
	B	UE 1 : Outils numériques pour l'IA	6												
		EC1 : Programmation Python/C++		0.5	EvC	100	2	E TP	30' 1h30	2	E TP	30' 1h30	1	TP	1h30
		EC2 : Optimisation et IA		0.5	EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
	B	UE 4 : Robotique	3		EvC	100	2	E	2* 1h30	2	E	2* 1h30	2	E	2* 1h30
		UE 5 : Mécanique I	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
	C	UE 6 : Gestion de projet	3		EvC	100	2	E O	1h30 20'	2	E O	1h30 20'	2	E O	1h30 20'
		UE 7 : Culture d'entreprise	3		EvC	100	2	E O	1h 10'	2	E O	1h 10'	2	E O	1h 10'
			30												

2	C'	UE 1 : Anglais	3		EvC	100	2	E O	1h30 15'	1	O	15'	1	O	15'
	D	UE 2 : Mécanique II	6												
		EC1 : Comportement des structures		0.5	EvC	100	2	2E	2*1h30	2	2E	2*1h30	2	2E	2*1h30
		EC2 : Conception mécanique		0.5	EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
	D	UE 3 : Automatismes	6												
		EC1 : Automates programmables industriels		0,425	EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		EC2: Réseaux		0,575	EvC	100	3	2E S	2*1h	3	2E S	2*1h	3	2E O	2*1h 30'
		Choix stage ou TER	15												
	E	UE 4 : Stage	15		EvC	100	3	A+M+S	1h				2	M+S	1h
		UE 4 : TER	15		EvC	100	3	A+M+S	1h				2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Sur l'ensemble des UEs, les notes de CC ≥ 10 obtenues lors la 1^{ière} session sont conservées pour la 2^{nde} session

UE Stage ou TER : **A** correspond à une note sur le travail accompli par le stagiaire, donnée en accord avec le tuteur du stage / TER. Cette note se reporte en 2^{nde} session sans modification.

Les notes sur le mémoire et/ou la soutenance obtenues lors la 1^{ière} session sont conservées pour la 2^{nde} session si elles sont ≥ 10

MASTER 2 - Parcours Mécatronique (MTN)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 2 : Automatisation	6												
		EC1 : Automatique		0.5	EvC	100	2	TP M	1h30 -	2	TP M	1h30 -	2	TP O	1h30 30'
		EC2 : Automatismes		0.5	EvC	100	2	E M	1h	2	E M	1h	2	E O	1h 30'
	A	UE 3 : Actionneurs II	3		EvC	100	2	2E	2x1h30	2	2E	2x1h30	2	2E	2x1h30
		UE 4 : Mécanique III	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
	B	UE 1 : Capteurs, images, IA *	6												
		EC1 : Capteurs intelligents		0.5	EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		EC2: Image et vision par ordinateur		0.5	EvC	100	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30
	B	UE 6 : Microcontrôleurs	3		EvC	100	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30
	C	UE 5 : Gestion de la qualité	3		EvC	100	2	2E	2x1h	2	2E	2x1h	1	E	2h
	C	UE 7 : Culture d'entreprise	3		EvC	100	2	O+M	10'	2	O+M	10'	2	M	-
C	UE 8 : Anglais	3		EvC	100	2	E O	1h30 15'	1	O	10'	1	O	15'	
			30												

4	D	UE 1 : TP synthèse	3		EvC	100	3	A+M+S	45'	3	A+M+S	45'	2	M+S	45'
		UE 2 : Innovation et robotique	3		EvC	100	2	M O	15'	2	M O	15'	2	O O	30' 15'
	E	UE 3 : Stage	24		EvC	100	3	A+M+S	1h	3	A+M+S	1h	2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

* L'UE1 du semestre 3 constitue dans son contenu et son approche une initiation à la recherche

Sur l'ensemble des UEs, les notes de CC ≥ 10 obtenues lors la 1^{ère} session sont conservées pour la 2^{de} session

UE TP de synthèse et UE Stage : **A** correspond à une note sur le travail accompli par l'étudiant/le stagiaire, donnée en accord avec le tuteur du TP de synthèse /du stage.

Cette note se reporte en 2^{de} session sans modification.

Les notes sur le mémoire et/ou la soutenance obtenues lors la 1^{ère} session sont conservées pour la 2^{de} session si elles sont ≥ 10

MASTER 2 - Parcours Perception artificielle et Robotique (PaR)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Outils mathématiques pour la robotique *	3		EvC	100	2	TP E	2h 1h	2	TP E	2h 1h	2	TP E	2h 1h
		UE 2 : Modélisation de mécanismes, machines et robots *	3		EvC	100	3	2A 1E	- 1h30	3	2A 1E	- 1h30	1	E	1h30
		UE 3 : Commande des systèmes robotiques *	3		EvC	100	3	3E	3*1h	3	3E	3*1h	3	3E	3*1h
		UE 4 : Perception multi-sensorielle *	3		EvC	100	2	2E	2*1h	2	2E	2*1h	2	2E	2*1h
		UE 5 : Apprentissage pour la robotique *	3		EvC	100	2	2M		2	2M		2	2M	
		UE 6 : ROS et programmation *	3		EvC	100	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30
		UE 7 : Vision artificielle *	3		EvC	100	3	3E	1h	3	3E	1h	3	3E	1h
	B	UE 8 : Chaire pédagogique	3		EvC	100	≥ 2	A	-	≥ 2	A	-	1	E	1h
		UE 9 : Culture d'entreprise	3		EvC	100	2	O/M	10'	2	O/M	10'	2	M	-
		UE 10 : Anglais	3		EvC	100	2	E O	1h30 15'	1	O	10'	1	O	10'
			30												

4	C	UE 1 : Projet	3		EvC	100	3	A+M+S	45'	3	A+M+S	45'	2	M+S	45'
		UE 2 : Stage	27		EvC	100	3	A+M+S	1h	3	A+M+S	1h	2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

* Les UE1 à 7 du semestre 3 constituent dans leur contenu et leur approche une initiation à la recherche

Sur l'ensemble des UEs, les notes de CC ≥ 10 obtenues lors la 1^{ière} session sont conservées pour la 2^{nde} session

UE projet et UE Stage : **A** correspond à une note sur le travail accompli par l'étudiant/le stagiaire, donnée en accord avec le tuteur du projet /du stage. Cette note se reporte en 2^{nde} session sans modification.

Les notes sur le mémoire et/ou la soutenance obtenues lors la 1^{ière} session sont conservées pour la 2^{nde} session si elles sont ≥ 10

UE 2 et UE 8 : **A** correspond à un travail personnel

Pour l'ensemble des UEs sauf culture d'entreprise, les épreuves écrites de 2^{nde} session seront des oraux si le nombre d'étudiants concernés est inférieur ou égal à 3

MASTER 2 - Parcours Industrie 4.0 (MTN)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exa			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Choix option 1 : 1 parmi 2	3												
		UE 1a : Automatismes I	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 1b : Programmation	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		Choix option 2 : 1 parmi 2	3												
		UE 2a : Automatique	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 2b : Base de données	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 3 : Automatismes II	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 4 : Réseaux	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
	B	UE 5: Machine learning *	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 6 : Deep learning *	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 7 : Etudes de cas en machine/deep learning *	3		EvC	100	2	M	-	2	M	-	2	M	-
	C	UE8 : Performance industrielle	3		EvC	100	2	2E	2x1h	2	2E	2x1h	1	E	2h
		UE 9 : Communication et gestion de projets	3		EvC	100	2	E O	1h30 15'	2	E O	1h30 15'	1	E	1h30
		UE 10 : Anglais	3		EvC	100	2	E O	1h30 15'	1	O	10'	1	O	15'
			30												

4	D	UE1 : Microcontrôleurs et programmation embarquée	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 2 : Vision	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 3 : Sécurité informatique	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 4 : Entrepôts de données et big data	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
	E	UE 5 : Stage	18		EvC	100	3	A+M+S	1h	3	A+M+S	1h	2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

*Les UE 5-6-7 du semestre 3 constituent dans leur contenu et leur approche une initiation à la recherche

Sur l'ensemble des UEs, les notes de CC ≥ 10 obtenues lors la 1^{ère} session sont conservées pour la 2^{nde} session

UE Stage : **A** correspond à une note sur le travail accompli par l'étudiant/le stagiaire, donnée en accord avec le tuteur du TP de synthèse /du stage. Cette note se reporte en 2^{nde} session sans modification.

Les notes sur le mémoire et/ou la soutenance obtenues lors la 1^{ère} session sont conservées pour la 2^{nde} session si elles sont ≥ 10



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

LAN SAD - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is placed over a faint, light-grey circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELDFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Master 1/2 LANSAD SCIENCES

			Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance	
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
	MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits												
Semestre 1 ou 2	EUIP												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR MATHÉMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

Semestre 1 ou 2	MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits												
	EUPI												
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Graduate track : Automatique, robotique <i>parcours PAR</i> et Informatique <i>parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		pas de RSE			≥ 2	M + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR MATHÉMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Gestion de l'environnement		EvC		2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
Microbiologie		EvC		2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20	

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PHYSIQUE ET D'INGÉNIERIE**
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2023 - 2024

Master ENERGIE

Conseil de Gestion : 06/09/2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Perrin', is written over a faint, larger signature.

Françoise Perrin

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Emmanuel DUFFOUR**, emmanuel.duffour@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Energie	Emmanuel DUFFOUR	emmanuel.duffour@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)		
Assiduité aux CM	Obligatoire	Une absence à un enseignement, quelle que soit sa nature (CM, TD, TP), dûment justifiée auprès du Service de Scolarité dans un délai de 3 jours après le retour de l'étudiant n'a pas de conséquences. En cas de non-respect de cette consigne, l'absence est considérée comme injustifiée. 3 absences injustifiées sont tolérées par semestre. Au-delà, l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant à l'UE : ses résultats ne sont pas calculés, et il ne peut valider l'UE, le semestre et l'année en évaluation initiale. L'étudiant est convoqué par le responsable de formation pour l'avertir de sa situation. Dans le cas où l'étudiant ne se rendrait pas à cette convocation, le jury de l'année en aura connaissance.
Assiduité aux TD	Obligatoire	
Assiduité aux TP	Obligatoire	
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.	
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => pas de neutralisation ou d'épreuve de substitution. Pour les UE dispensées en TP et évaluées en continu, les séances pouvant donner lieu à une note en séance et/ou à un compte-rendu, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve. L'obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.	

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 ENERGIE	3 mois	début avril à fin août
M2 ENERGIE	4 mois	début mars à fin septembre

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : Emmanuel DUFFOUR

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours ENERGIE				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1 à 5 au semestre 1 8 à 12 au semestre 2	45		B
B	UE 6 et 7 au semestre 1 13 au semestre 2	15		A

Master 2 - Parcours ENERGIE				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1, 2, 5 et 6 au semestre 3 UE 7 et 8 au semestre 4	30	B	C
B	UE 3 et 4 au semestre 3	12	A	C
C	UE 9 au semestre 4	18		A et B

MASTER 1 - ENERGIE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 Traitement du signal - Z446AU01	3		EvC	100	2	E TP	1h30 -	2	E TP	1h30 -	1	E	1h30
	A	UE 2 Electronique et instrumentation - Z446AU02	6												
		EC 1 : Composants électroniques		0.4	EvT	0	1	M	-				1	E	1h30
		EC 2 : Instrumentation et métrologie		0.3	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 3 : Métrologie		0.3	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	A	UE 3 Modélisation et méthodes numériques - Z446AU03	6												
		EC 1 : Mathématiques		0.3	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2 : Méthodes numériques pour la résolution d'EDP en EEEA		0.4	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 3 : Initiation au logiciel COMSOL		0.3	EvT	0	1	TP	1h30				1	TP	1h30
	A	UE 4 Infotronique - Z446AU04	6												
		EC 1 : Labview		0.2	EvT	0	1	TP	2h				1	TP	2h
		EC 2 : Matlab		0.5	EvT	0	1	TP	2h				1	TP	2h
		EC 3 : SPICE		0.3	EvT	0	1	M	-				1	O	0h30
	A	UE 5 Alimentation électrique - Z446AU05	3		EvC EvT	50	3 1	TP E	- 2h	3 1	TP E	- 2h	1	E	2h

	B	UE 6 : Anglais	3		EvC	100	2	O M	20' -	2	O M	20' -	2	O M	20' -
		UE 7 Culture d'entreprise - Z4SCAU01	3		EvC	100	2	O+E	10' + 1h	2	O+E	10' + 1h	1	E	1h
			30												
2	A	UE 8 Transmission HF - Z446BU01	6		EvC	100	2	E E	1h30 30'	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 9 Sensibilisation à la CEM 1 - Z446BU04	3		EvC	100	3	1E 2TP	1h30 -	3	E TP	1h30 -	1	E	1h
		UE 10 : Energie 2	3		EvC	100	2	TP	-	2	TP	-	1	E	1h
		UE 11 Energie et transfert thermique - Z446BU02	3		EvC EvT	50	3 1	TP E	- 1h30	2 1	TP E	- 1h30	1	E	1h
		UE 12 Réseau électrique - Z446BU03	6		EvT	0	1 1	E TP	2h -				1	E	2h
	B	UE 13a Stage - 1443BU03	9		EvT	0	1 1 1	A M S	- - 20'				1 1	M S	20'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE Anglais : nature de l'épreuve "Autre" : correspond à l'assiduité, émargement obligatoire ou dispositif équivalent

UE Stage : nature de l'épreuve "Autre" : correspond à l'évaluation du travail à partir d'une fiche renseignée par le tuteur de stage

MASTER 2 - ENERGIE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Anglais	3		EvC	100	3	E+O+A	-	1	O	15'	1	O	15'
		UE 2 : Culture d'entreprise	3		EvC	100	2	M+O	10'	2	M+O	10'	1	M	-
		UE 5 : Outils pour les systèmes énergétiques	6		EvC	100	2 2	TP E	- 2*1h	2 2	TP E	- 2*1h	1	O	30'
		UE 6 : Energie électrique pour l'industrie	6		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
	B	UE 3 : Energétique du bâtiment	6												
		EC 1 : Energétique du bâtiment 1		0.5	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Energétique du bâtiment 2		0.5	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
	B	UE 4 : Energies renouvelables alternatives	6		EvC	100	3 1	E TP	3*1h30 2h	3 1	E TP	3*1h30 2h	1	E	2h
		30													
4	A	UE 7 : Energie, société et industrie	6		EvT	0	2	E	2*1h				1	E	1h30
		UE 8 : Applications industrielles*	6		EvT	0	3	M+S	30'				2	M+S	30'
	C	UE 9 : Stage	18		EvT	0	3	A+M+S	40'				2	M+S	40'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE Anglais : nature de l'épreuve "Autre" : correspond à l'assiduité, émargement obligatoire ou dispositif équivalent

UE 9 Stage : nature de l'épreuve "Autre" : correspond à l'évaluation du travail à partir d'une fiche renseignée par le tuteur de stage

* UE d'initiation à la recherche



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

LANساد - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is placed over a faint, light-grey circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELDFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Master 1/2 LANSAD SCIENCES

			Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance	
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
	MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits												
Semestre 1 ou 2	EUIP												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR MATHÉMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

Semestre 1 ou 2	MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits												
	EUPI												
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Graduate track : Automatique, robotique <i>parcours PAR</i> et Informatique <i>parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		pas de RSE			≥ 2	M + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR MATHÉMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Gestion de l'environnement		EvC		2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
Microbiologie		EvC		2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20	

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PHYSIQUE ET D'INGÉNIERIE**
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2023 - 2024**

Master Ingénierie Nucléaire

Parcours : Physique et Technologies des Rayonnements pour l'Industrie et la Physique Médicale

Conseil de Gestion : 06/09/2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a light blue circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **GUICHENEY Christophe**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Physique et Technologies des Rayonnements pour l'Industrie et la Physique Médicale	GUICHENEY Christophe	christophe.guicheneu@uca.fr

Contact en scolarité : dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)		
Assiduité aux CM	Obligatoire	Une absence à un enseignement, quelle que soit sa nature (CM, TD, TP), dûment justifiée auprès du Service de Scolarité dans un délai de 3 jours après le retour de l'étudiant n'a pas de conséquences. En cas de non-respect de cette consigne, l'absence est considérée comme injustifiée. 3 absences injustifiées sont tolérées par semestre. Au-delà, l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : ses résultats à l'UE ne sont pas calculés, et il ne peut valider l'UE, le semestre et l'année en évaluation initiale. L'étudiant est convoqué par le responsable de formation pour l'avertir de sa situation. Dans le cas où l'étudiant ne se rendrait pas à cette convocation, le jury de l'année en aura connaissance.
Assiduité aux TD	Obligatoire	
Assiduité aux TP	Obligatoire	
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.	
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => la note de 0/20 est appliquée à l'épreuve et compte dans la moyenne.	

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 parcours PTR-IPM	4 mois à 5 mois	Avril à Juillet (Août)
M2 parcours PTR-IPM	5 mois à 6 mois	Mars à Juillet (Août)

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr
GUICHENEY Christophe

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	1 à 5	30	A' et B'	
A'	6 et 7	12	A et B'	
B'	8 (stage)	18	A et A'	

Master 2				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	1 à 6	30		B'
B'	7	30		A

MASTER 1 - parcours PTR-IPM

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exam			2 ^{nde} chance ^{&&}		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Physique des Rayonnements I	9												
		EC 1 : Physique Subatomique		0.5	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
		EC 2 : Mécanique Quantique		0.4	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
		EC 3 : Optique		0.1	EvT	0	1	E	1h				1	E ou O	1h/30'
	A	UE 2 : Physique des Rayonnements II	6												
		EC 1 : IPQR		0.4	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
		EC 2 : Physique du Solide		0.5	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
		EC 3 : Physique des Réacteurs		0.1	EvT	0	1	E	1h				1	E ou O	1h30/30'
	A	UE 3 : Outils pour la Modélisation	6												
		EC 1 : Modélisation Systèmes Logiciels en IN I		0.3	EvT	0	1	A+E	2h				1	E ou O	1h30/30'
		EC 2 : Modélisation Systèmes Logiciels en IN II		0.3	EvT	0	1	A+S	20'				1	E ou O	1h30/30'
		EC 3 : Introduction aux méthodes Monte Carlo		0.4	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
	A	UE 4 : Anglais	3	1	EvC	100	≥2	O+E	-	1	O	15'	1	O	15'

A	UE 5 : Radioprotection et Expérimentations	6												
	EC 1 : Eléments techniques et réglementaires en RP		0.3	EvT	0	1	E+A	1h30				1	E ou O	1h30/30'
	EC 2 : Sûreté Nucléaire		0.3	EvT	0	1	E+A	1h30				1	E ou O	1h30/30'
	EC 3 : TP parcours des alpha		0.1	EvT	0	1	TP	-				1	E ou O	1h30/30'
	EC 4 : TP sonde alpha		0.1	EvT	0	1	TP	-				1	E ou O	1h30/30'
	EC 5 : TP Génie 2000 - Détecteur Csl		0.1	EvT	0	1	TP	-				1	E ou O	1h30/30'
	EC 6 : TP Compton		0.1	EvT	0	1	TP	-				1	E ou O	1h30/30'
		30												
A'	UE 6 : Détection et Production de Particules	6												
	EC 1 : Interaction des particules avec la matière		0.3	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
	EC 2 : Détection des particules		0.2	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
	EC 3 : Neutronique		0.4	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
	EC 4 : Physique Statistique		0.1	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'

2	A'	UE 7 : Physique Médicale et Expérimentations	6											
		EC 1 : Accélérateurs		0.2	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O 1h30/30'
		EC 2 : Electromagnétisme		0.1	EvT	0	1	E	1h				1	E ou O 1h30/30'
		EC 3 : Physique des semi-conducteurs		0.1	EvT	0	1	E	1h				1	E ou O 1h30/30'
		EC 4 : Physique médicale		0.3	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O 1h30/30'
		EC 5 : TP Coïncidence et acquisition		0.2	EvT	0	1	TP	-				-	- -
		EC 6 : TP Pilotage Réacteur Nucléaire		0.1	EvT	0	1	E	1h				1	E ou O 1h30/30'
	B'	UE 8 : Stage Professionnel	18											
		EC 1 : Travail au cours du stage et réalisation		0.5	EvT	0	1	A	-					
		EC 2 : Mémoire		0.2	EvT	0	1	M	-					
		EC 3 : Soutenance Orale		0.3	EvT	0	1	S	45'					
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

&& : pour la seconde session le choix entre écrit ou oral se fera sur le critère du nombre d'étudiants convoqués à la seconde session (écrit à 4 et plus)

UE 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 : les notes d'EC de 1ère session peuvent être conservées si ≥ 10 ; la seconde session sera un oral si étudiants ≤ 3 .

UE 3 EC1 et EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : programme informatique à rendre.

UE 5 EC1 et EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM.

UE 5, 6 et 7 : les notes de TP peuvent être conservées si ≥ 10 .

UE 8 : les notes de stage, mémoire et soutenance sont reconduites en seconde session. nature de l'épreuve "Autre" : note donnée par le tuteur professionnel ayant encadré le stage.

MASTER 2 - parcours PTR-IPM

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exa			2 ^{nde} chance &&		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Physique des Rayonnements III	6												
		EC 1 : Physique Subatomique II		0.5	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
		EC 2 : Noyaux et Particules**		0.2	EvT	0	1	E	1h				1	E ou O	1h/30'
		EC 3 : Lasers		0.3	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
	A	UE 2 : Simulation - Modélisation	6												
		EC 1 : Code Monte Carlo Tripoli 4		0.7	EvT	0	1	A+M+S	20'				1	E ou O	1h30/30'
		EC 2 : Code Déterministe Apollo 2		0.2	EvT	0	1	TP	-				1	E ou O	1h30/30'
		EC 3 : : Simulation Monte Carlo Geant 4/Gate		0.1	EvT	0	1	TP	-				1	E ou O	1h30/30'
	A	UE 3 : Propriétés, utilisation et applications des rayonnements	3												
		EC 1 : Radioprotection en IN II		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E ou O	1h30/30'
		EC 2 : Métrologie de la Radioactivité		0.3	EvT	0	1	E	30'				1	E ou O	1h30/30'
		EC 3 : Microscope Electronique		0.2	EvT	0	1	TP	-				1	E ou O	1h30/30'
	A	UE 4 : Anglais	3	1	EvC	100	≥2	O+E		1	O	15'	1	O	15'
	A	UE 5 : Imagerie Médicale	6												
		EC 1 : Imagerie Médicale I		0.5	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
EC 2 : Imagerie Médicale II			0.3	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'	
EC 3 : Imagerie Médicale III			0.2	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'	

	A	UE 6 : Dosimétrie - Radiobiologie	6												
		EC 1 : Dosimétrie I		0.2	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
		EC 2 : Dosimétrie II		0.3	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
		EC 3 : Dosimétrie III		0.2	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
		EC 4 : Radiobiologie		0.3	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
			30												
4	B'	UE 7 : Stage Professionnel	30												
		EC 1 : Travail au cours du stage et réalisation		0.5	EvT	0	1	A	-						
		EC 2 : Mémoire		0.2	EvT	0	1	M	-						
		EC 3 : Soutenance Orale		0.3	EvT	0	1	S	45'						
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

&& : pour la seconde session le choix entre écrit ou oral se fera sur le critère du nombre d'étudiants convoqués à la seconde session (écrit à 4 et plus)

** UE1 : l'EC2 constitue dans son contenu et son approche une initiation à la recherche

UE 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 : les notes d'EC de 1ère session peuvent être conservées si ≥ 10 ; la seconde session sera un oral si étudiants ≤ 3 .

UE 2 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : note correspondant à l'évaluation du travail effectué pendant le projet.

UE 2 et 3 : les notes de TP peuvent être conservées si ≥ 10 .

UE 7 : nature de l'épreuve "Autre" : note donnée par le tuteur professionnel ayant encadré le stage.

UE 7 : les notes de stage, mémoire et soutenance sont reconduites en seconde session. ☑



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

LAN SAD - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is placed over a faint, light-grey circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELDFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Master 1/2 LANSAD SCIENCES

			Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance	
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
	MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits												
Semestre 1 ou 2	EUIP												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR MATHÉMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

Semestre 1 ou 2	MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits												
	EUPI												
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Graduate track : Automatique, robotique <i>parcours PAR</i> et Informatique <i>parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		pas de RSE			≥ 2	M + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR MATHÉMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Gestion de l'environnement		EvC		2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
Microbiologie		EvC		2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20	

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PHYSIQUE ET D'INGÉNIERIE**

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2023 - 2024

Master Physique Fondamentale et Applications

Parcours : Parcours Nanophysique (NP)

Parcours : Univers et Particules (UP)

Conseil de Gestion : 06/09/2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a light blue grid background.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : DONINI Julien

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
M2 - Parcours Nanophysique (NP)	DISSEIX Pierre	pierre.disseix@uca.fr
M2 - Parcours Univers et Particules (UP)	DONINI Julien	julien.donini@uca.fr
M1 - Parcours Nanophysique (NP)	SOLNYSHKOV Dmitry	dmitry.solnyshkov@uca.fr
M1 - Parcours Univers et Particules (UP)	MONTEIL Stéphane	monteil@in2p3.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Pas de contrôle d'assiduité
Assiduité aux TD	Pas de contrôle d'assiduité
Assiduité aux TP	Contrôlée (feuille présence). L'étudiant sera déclaré défaillant à l'UE à partir d'une absence non justifiée à moins qu'une disposition spécifique ne soit prévue pour l'UE concernée.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => pas de neutralisation. Pour les UE dispensées en TP et évaluées en continu, les séances pouvant donner lieu à une note en séance et/ou à un compte-rendu, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve. L'obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 (parcours NP et UP)	7 semaines	Avril-Juin
M2 (parcours NP et UP)	3 mois	Février-Juin

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr

M1 NP : Luc BIDEUX

M1 UP : Nicoleta PAUNA

M2 NP: Pierre Disseix

M2 UP: Julien Donini

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A (S1)	UE 1-4	30	A'	
A' (S2)	UE 5-7	24	A	
B' (stage)	UE 8	6		A et A'

Master 2 - Parcours NP				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A (S1)	UE 1-6	30	A' et B'	
A' (S2)	UE 7-8	12	A et B'	
B' (stage)	UE 9	18	A et A'	

Master 2 - Parcours UP				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A (S1)	UE 1-5	30	A' et B'	
A' (S2)	UE 6-7	12	A et B'	
B' (stage)	UE 8	18	A et A'	

MASTER 1 PFA

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Électromagnétisme	9												
		EC 1: Optique		0.5	EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		EC 2: Magnétisme		0.17	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 3: Optique avancée		0.17	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 4: Projets E-M		0.16	EvT	0	1	O	30'				n/a ¹	-	-
	A	UE 2 : Mécanique quantique	9												
		EC 1: Méthodes avancées		0.3	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2: Mécanique quantique relativiste		0.3	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 3: Optique quantique		0.2	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 4: Projets MQ		0.2	EvT	0	1	O	30'				n/a ¹	-	-
		A	UE 3 : Phénomènes collectifs	9											
		EC 1: Physique Statistique & ransitions de phases		0.45	EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		EC 2: Mécanique des fluides & astrophysique		0.25	EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		EC 3: Mécanique des solides déformables		0.15	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 4: Projets PC		0.15	EvT	0	1	O	30'				n/a ¹	-	-

	A	UE 4 : Mathématiques-Informatique	3												
		EC 1: Mathématiques		0.7	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2: Méthodes numériques		0.3	EvT	0	1	TP	1h				1	TP	1h
			30												
2	A'	UE 5 : Méthodes expérimentales	9												
		EC 1 : TP astrophysique		0.3	EvT	0	1	TP	3h				1	TP	1h
		EC 2 : Projets arduino		0.35	EvT	0	1	O	30'				1	O	30'
		EC 3: Projets instrumentation		0.35	EvT	0	1	M+O	30'				1	M+O	30'
	A'	UE 6 : Physique de la matière	9												
		EC 1 : Physique nucléaire		0.4	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2 : Physique du solide		0.4	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 3: Ouverture : nucléaire et société, microscopie électronique		0.2	EvT	0	1	O	30'				n/a ¹	-	-
	A'	UE 7 : Choix de spécialité (NP/UP)	6												
		UE 7a : Nanophysique (NP)	6		EvT	0	1	E	3h				1	E	3h
	A'	UE 7b : Univers et particules (UP)	6												
		EC1: Epreuve spécialité		0.8	EvT	0	1	E	3h				1	E	3h
		EC2: Travaux pratiques		0.2	EvT	0	2	M+O	30'				n/a ¹	-	-
	B'	UE 8 : Stage en laboratoire ou en entreprise (+ évaluation compétences anglais)	6	1	EvT	0	1	MSA	30'				1	MSA	30'
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

¹ Les notes de projets et travaux pratiques sont reconduites en seconde session.

La note de stage comprend l'évaluation d'un mémoire (M, rapport de stage), de la présentation du travail lors de la soutenance (S) et la note attribuée par l'encadrant(e) du stage (A).

UE 8 : UE d'Initiation à la recherche

MASTER 2 PFA - Parcours NP

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Professional Insertion & Project Supervision	3		EvC	100	2	E	-	2	E	-	1	E	1h
	A	UE 2 : Data Analysis & Statistics	6												
		EC 1: Data analysis with Python		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	0	30'
		EC 2: Statistics		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	0	30'
	A	UE 3 : Numerical Simulations & Theoretical Modelling in Physics	6												
		EC 1: Finite difference time domain		0.25	EvT	0	1	TP	1h30				1	TP	1h
		EC 2: Spectral methods		0.25	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h
		EC 3: Monte-Carlo methods		0.25	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h
		EC 4: Finite element method		0.25	EvT	0	1	TP	1h30				1	TP	1h
	A	UE 4: Light-Matter Interaction & Symmetries	6												
		EC 1: Light-Matter Interaction		0.5	EvT	0	2	E+O	1h30+30'				1	E	2h
		EC 2: Symmetries		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	A	UE 5 : Nanostructures & Photonics-Plasmonics	6												
		EC 1: Physics of nanostructures		0.5	EvT	0	1	E+A ²	2h				1	E ou O ³	1h/15' ³
EC 2: Photonics-Plasmonics-Nano-Materials			0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
A	UE 6 : Sensors	3		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30	
		30													

4	A'	UE 7 : Epitaxy & Interfaces	6												
		EC 1: Epitaxy, quantum methods in solids		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2: Surfaces, Interfaces		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	A'	UE 8 : Exp. Techniques of Elaboration and Analysis, Seminars	6		EvT	0	3	TP	3x4h				n/a ¹	-	-
	B'	UE 9 : Research Internship (+ English skills)	18		EvT	0	1	MSA	30'					-	-
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

¹ Les notes de stages, de projets et travaux pratiques sont reconduites en seconde session.

La note de stage comprend l'évaluation d'un mémoire (M, rapport de stage), de la présentation du travail lors de la soutenance (S) et la note attribuée par l'encadrant(e) du stage (A).

² 4 devoirs maison comptant pour 25% de la note finale, 75 % de la note pour l'examen écrit.

³ 1 oral de 15 mn si moins de 2 étudiants

UE 9 : UE d'Initiation à la recherche

MASTER 2 PFA - Parcours UP

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Data Analysis & Statistics	6												
		EC 1: Data analysis with Python		0.5	EvC EvT	30	2 1	E	1h30				1	0	30'
		EC 2: Statistics		0.5	EvC EvT	30	2 1	E	1h30				1	0	30'
	A	UE 2: Data Mining & ML	6												
		EC 1: Data mining		0.5	EvC EvT	30	2 1	E	1h30				1	0	30'
		EC 2: Machine learning		0.5	EvC EvT	30	2 1	E	1h30				1	0	30'
	A	UE 3: Detectors - Experimental projects	6												
		EC 1: Detectors		0.5	EvT	0	1	E	2h				1	0	30'
		EC 2: Experimental projects		0.5	EvT	0	1	TP + OM	1h + 30'				n/a ¹	-	-
	A	UE 4: Symmetries & Particle Physics	6												
		EC 1: Symmetries		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	0	30'
		EC 2: Introduction to particle physics		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	0	30'
	A	UE 5: Quantum Field Theory & Quantum ChromoDynamics	6												
		EC 1: Quantum field theory		0.5	EvT	0	1	E	2h				1	0	30'
		EC 2: Quantum chromodynamics		0.5	EvT	0	1	E	3h				1	0	30'

			30												
4	A'	UE 6: Electro-Weak Physics	6												
		EC 1: QED et théories de jauge		0.3	EvT	0	1	E	1h30				1	O	30'
		EC 2: Modèle Standard Electrofaible		0.35	EvT	0	1	E	1h30				1	O	30'
		EC 3: Physique des neutrinos et transitions de quarks		0.35	EvT	0	1	E	1h30				1	O	30'
	A'	UE 7: General Relativity & Cosmology	6												
		EC 1: General Relativity		0.5	EvT	0	1	E	2h				1	O	30'
		EC 2: Cosmology		0.5	EvT	0	1	E	2h				1	O	30'
	B'	UE 8 : Research Internship (+ English skills)	18		EvT	0	1	M+S+A	30'				n/a ¹	-	-
				30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale. E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

¹ Les notes de stages, de projets et travaux pratiques sont reconduites en seconde session.

La note de stage comprend l'évaluation d'un mémoire (M, rapport de stage), de la présentation du travail lors de la soutenance (S) et la note attribuée par l'encadrant(e) du stage (A).

UE 8 : UE d'Initiation à la recherche



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

LAN SAD - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is placed over a faint, light-grey circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELDFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Master 1/2 LANSAD SCIENCES

			Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance	
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
	MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits												
Semestre 1 ou 2	EUIP												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR MATHÉMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

Semestre 1 ou 2	MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits												
	EUPI												
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Graduate track : Automatique, robotique <i>parcours PAR</i> et Informatique <i>parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		pas de RSE			≥ 2	M + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR MATHÉMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Gestion de l'environnement		EvC		2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
Microbiologie		EvC		2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20	

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PHYSIQUE ET D'INGÉNIERIE**
Université Clermont Auvergne

EUPI - UFR Pharmacie

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2023 - 2024**

Master Qualité, Hygiène, Sécurité

Parcours : Management intégré de la performance

Parcours : Qualité des produits de santé

Conseil de Gestion : 06/09/2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A stylized, handwritten signature in black ink, likely belonging to Françoise Peyrard.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Thierry CHAMBON**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
M1 - parcours MIP "Management Intégré de la Performance"	Mme Katia ARAUJO DA SILVA Tel : 04.73.40.75.62	Katia.ARAUJO_DA_SILVA@uca.fr
M2 - parcours MIP "Management Intégré de la Performance"	M. Yann-Michel NELLIER Tel : Tel : 04.70.30.41.46	ymnellier@allier.cci.fr

Contact en scolarité : Dominique BRUGIERE (dominique.brugiere@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	obligatoire
Assiduité aux TD	obligatoire
Assiduité aux TP	obligatoire
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 mn minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation de l'épreuve pour le calcul de la moyenne de l'UE ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => Note de 0/20 à l'épreuve

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
Stage de M1	de 4 mois à 6 mois (durée minimale 4 mois)	Mars - Août
Stage de M2	6 mois par alternance	Rythme d'alternance de 1mois/1mois de septembre à fin août

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référents "stage" pour la formation : stages.pac@uca.fr

référents pour les stages de M1 :

M. Hubert Routhe - email : hubert.routhe@uca.fr

Mme Katia ARAUJO DA SILVA - email : Katia.ARAUJO_DA_SILVA@uca.fr

référent pour les stages de M1 :

M. Yann-Michel NELLIER - email : ymnellier@allier.cci.fr

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Ghislain GARRAIT**

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
M2 Qualité, Hygiène, Sécurité - Parcours "Qualité des produits de Santé"	M. Ghislain GARRAIT Tél : 04 73 17 79 60	ghislain.garrait@uca.fr

Contact en scolarité : scola.master.medpha@uca.fr Pauline GRANSEIGNE - scola.master.medpha@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	L'assiduité à toutes les activités pédagogiques (enseignements, projets tutorés et période en entreprise) organisées dans le cadre de la formation est obligatoire. Au delà de trois absences non justifiées dans une matière, l'étudiant est déclaré « défaillant » à la matière ce qui entraîne l'impossibilité de valider l'UE et l'année.
Assiduité aux TD	
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	En cas de retard, l'accès à la salle d'examen est strictement interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture des enveloppes qui contiennent les sujets sauf en cas de force majeure justifiée. La justification est soumise à l'appréciation du surveillant nommé responsable de la salle d'examen. Celui-ci peut permettre l'accès à la salle, au plus tard avant la fin du premier tiers de la durée de l'épreuve dans la limite d'une heure après le début de l'épreuve. Aucun temps supplémentaire de composition n'est donné au candidat arrivé en retard ; de plus, la mention du retard et de ses circonstances est portée sur le procès-verbal d'examen. En cas de litige concernant la justification du retard, le Doyen décidera des suites à donner.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation de l'épreuve pour le calcul de la moyenne de l'UE ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => Note de 0/20 à l'épreuve.

Stages		
M2 Qualité, Hygiène, Sécurité Parcours "Qualité des produits de Santé"	durée minimale	calendrier/période
Stage de M2 en alternance	6 mois par alternance	Annexe Calendrier Alternance

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

Certains cours pourront être réalisés au sein des industries lors de visites de sites

Référent stage pour la formation : M. Ghislain GARRAIT : ghislain.garrait@uca.fr

Stages dans le cadre des contrats d'apprentissage et/ou de professionnalisation :

Un calendrier de l'alternance déterminant les jours de formation et le stage en entreprise est communiqué à l'entreprise et à l'étudiant. Les examens sont programmés dans les créneaux où l'alternant(e) est en formation à l'UCA.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Management Intégré de la Performance				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
Bloc A : Culture d'entreprise, Management et Communication	UE1 - UE2 - UE3	9	B, D	
Bloc B : Conduite de Projet et Mesure (CPM)	UE5 - UE7 - UE8	12	A et D	
Bloc C : Système de Management de Qualité et de la Performance (SMQP)	UE4 - UE6	9		A, B, D et E
Bloc D : Santé Sécurité et Environnement	UE9 UE10	12	A, B	
Bloc E : Stage ou Développement du Champ de compétences en QSE	UE11	18		A, B, C et D

Master 2 - Parcours Management Intégré de la Performance				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
Bloc A : Management et Communication	UE12 - UE13	9	D	
Bloc C : Système de Management de Qualité et de la Performance (SMQP)	UE16 - UE18	9		A, D, E et F
Bloc D : Culture d'entreprise - Hygiène Santé et Sécurité au Travail (HSST)	UE17 - UE20 - UE15	12	A	
Bloc E : Système de Management de l'Environnement et des Risques (SMER)	UE14 - UE19	12		A, C, E et F
Bloc F : Stage ou Développement du Champ de compétences en QSE	UE21	18		A, C, D et E

M2 Qualité, Hygiène, Sécurité - Parcours Qualité des produits de Santé				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc A : Bases de la qualité et de la performance	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7	30	X	
Bloc B : Hygiène, Sécurité et Santé	8, 9, 10	12	X	
Bloc C : Stage d'application en alternance	11	18		X

MASTER 1

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examen			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle*	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Anglais	3		EvC	100	≥2	E+O	1h+15'	≥2	E+O	1h+15'	1	O	15'
		UE 2 : Communication	3		EvC	100	≥2	E+O+A	1h+15'	1	E	1h	1	E	1h
	B	UE 5 : Démarche projet (Fondamentaux et outils)	3		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 7 : Outils de Maîtrise des processus (MSP et Audits)	3		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 8 : Science de la Mesure	6		EvC	100	≥2	2E+M	2h+30'	≥2	2E+M	2h+30'	2	1E	2h
	C	UE 4 : Fondamentaux d'un SMQ (Système de Management Qualité)	6		EvC	100	≥2	2E+M-S	2h+30'+30'	≥2	2E+M-S	2h+30'+30'	≥2	E+M-S	2h
		UE 6 : Outils de la qualité et d'évaluation des processus	3		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	D	UE 3 : Économie et Droit	3		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
			30												
2	D	UE 9 : Santé & Sécurité au travail	6		EvC	100	≥2	E+O	2h+30'	≥2	E+O	2h+30'	2	E+O	2h+30'
		UE 10 : Management de l'Environnement	6		EvC	100	≥2	E+O	2h+30'	≥2	E+O	2h+30'	2	E+O	2h+30'
	E	UE 11 : Stage d'apllication en entreprise	18		EvT		≥2	M+A+2O	30'+1h				-	-	-
			30												

* Type de contrôle (EvC ou EvT) et % de l'épreuve de contrôle continu indiqué entre parenthèse

REMARQUES

UE2 "A" pour évaluation en ligne orthodidacte

UE5 : UE incluant de l'initiation à la recherche

UE11 : "A" pour évaluation de l'entreprise

MASTER 2 - Parcours Management intégré de la Performance

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle*	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 12 : Anglais Professionnel	3		EvC	100	≥2	E+O	1h+30'	≥2	E+O	1h+30'	2	E+O	1h+30'
		UE 13 : Management des hommes et des équipes	6		EvC	100	≥2	E+O	2h+30'	≥2	E+O	2h+30'	2	E+O	2h+30'
	C	UE 18 : Référentiels qualité sectoriels	3		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	D	UE 15 : Prévention des risques professionnels	3		EvC	100	≥2	E+O	1h30+30'	≥2	E+O	1h30+30'	2	E+O	1h30+30'
		UE 17 : Innovation	6		EvT		2	E+S	2h+1h				2	E+S	2h+1h
		UE 20 : Intelligence Économique	3		EvC	100	≥2	E+O	2h+30'	≥2	E+O	2h+30'	2	E+O	2h+30'
	E	UE 14 : Management des risques et des crises	6		EvT		1	E	2h				1	E	2h
			30												
4	C	UE 16 : Management de la performance	6		EvC	100	≥2	E+O	2h+30'	≥2	E+O	2h+30'	2	E+O	2h+30'
	E	UE 19 : Développement Durable	6		EvC	100	≥2	E+O	2h+30'	≥2	E+O	2h+30'	2	E+O	2h+30'
	F	UE 21 : Stage d'apllcation en entreprise	18		EvT		≥2	2O+M+S+A	2*30'+1h				-	-	-
			30												

* Type de contrôle (EvC ou EvC) et % de l'épreuve de contrôle continu indiqué entre parenthèse

REMARQUES

UE21 : "A" pour évaluation de l'entreprise

MASTER 2 mention Qualité, Hygiène, Sécurité parcours Qualité des produits de Santé

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

36 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Choix mise à niveau : qualité ou médicament	3												
		UE1 a : Qualité, Hygiène, Sécurité	3		EvC	100	≥ 2	E	1h	≥ 2	E	1h	1	O	30'
		UE 1b : Médicament	3		EvC	100	≥ 2	E	1h	≥ 2	E	1h	1	O	30'
		UE 2 : Méthodes analytiques appliquées au contrôle qualité des produits de santé	3		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 3 : Management et prévention	3												
		EC 1 : Management des hommes et des équipes		0.5	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC 2 : Prévention des risques et crises		0.5	EvC	100	≥ 2	E + O	1h30+30'	≥ 2	E + O	1h30+30'	2	E + O	1h30+30'
		UE 4 : Management de la performance	6		EvC	100	≥ 2	E + O	2h+30'	≥ 2	E + O	2h+30'	2	E + O	2h+30'
		UE 5 : Assurance qualité dans le secteur de la santé	6		EvC	100	≥ 2	E + O	1h30+30'	≥ 2	E + O	1h30+30'	2	E + O	1h30+30'
		UE 6 : Qualité en milieu stérile	6		EvC	100	≥ 2	E + O	1h30+30'	≥ 2	E + O	1h30+30'	2	E + O	1h30+30'
		UE 7 : Anglais professionnel	3		EvC	100	≥ 2	E + O	1h + 30'	≥ 2	E + O	1h + 30'	1	O	30'
			30												

4	B	UE 8 : Innovation	3												
		EC 1 : Innovation Qualité, Hygiène, Sécurité		0.5	EvT		2	E + O	2h + 1h				2	E + O	2h + 1h
		EC 2 : Innovation en Santé		0.5	EvC	100	≥ 2	E + O	1h30+30'	≥ 2	E + O	1h30+30'	2	E + O	1h30+30'
		UE 9 : Performance durable en milieu pharmaceutique	3		EvC	100	≥ 2	E + O	1h+30'	≥ 2	E + O	1h+30'	2	E + O	1h+30'
		UE 10 : Qualité des dispositifs médicaux	6		EvC	100	≥ 2	E + O	1h30+30'	≥ 2	E + O	1h30+30'	2	E + O	1h30+30'
	C	UE 11 : Stage d'application en alternance	18												
		EC 1 : Rapport		0.33	EvT		1	M							
		EC 2 : Soutenance orale		0.33	EvT		1	S	30'+2h						
		EC 3 : Evaluation de la période en entreprise		0.33	EvT		1	A**							
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

UE 11 : nature de l'épreuve "Autre" :

Entretien d'accompagnement pédagogique obligatoire dans le cadre de l'apprentissage, 2 entretiens de 2 heures par étudiants

A** : Evaluation réalisée par l'entreprise en fin d'alternance

Calendrier Alternance M2 Qualité, Hygiène, Sécurité - Parcours Qualité des produits de Santé

Septembre 2023							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
35					1	2	3
36	4	5	6	7	8	9	10
37	11	12	13	14	15	16	17
38	18	19	20	21	22	23	24
39	25	26	27	28	29	30	

Octobre 2023							
Sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
39							1
40	2	3	4	5	6	7	8
41	9	10	11	12	13	14	15
42	16	17	18	19	20	21	22
43	23	24	25	26	27	28	29
44	30	31					

Janvier 2024							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	1	2	3	4	5	6	7
2	8	9	10	11	12	13	14
3	15	16	17	18	19	20	21
4	22	23	24	25	26	27	28
5	29	30	31				

Février 2024							
Sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
5				1	2	3	4
6	5	6	7	8	9	10	11
7	12	13	14	15	16	17	18
8	19	20	21	22	23	24	25
9	26	27	28	29			

Mai 2024							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
18			1	2	3	4	5
19	6	7	8	9	10	11	12
20	13	14	15	16	17	18	19
21	20	21	22	23	24	25	26
22	27	28	29	30	31		

Juin 2024							
Sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
22						1	2
23	3	4	5	6	7	8	9
24	10	11	12	13	14	15	16
25	17	18	19	20	21	22	23
26	24	25	26	27	28	29	30

Période en Entreprise

Période à l'UCA

Examens

Jours Fériés

Calendrier Alternance M2 Qualité, Hygiène, Sécurité - Parcours Qualité des produits de Santé

Novembre 2023							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44			1	2	3	4	5
45	6	7	8	9	10	11	12
46	13	14	15	16	17	18	19
47	20	21	22	23	24	25	26
48	27	28	29	30			

Décembre 2023							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
48					1	2	3
49	4	5	6	7	8	9	10
50	11	12	13	14	15	16	17
51	18	19	20	21	22	23	24
52	25	26	27	28	29	30	31

Mars 2024							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
9					1	2	3
10	4	5	6	7	8	9	10
11	11	12	13	14	15	16	17
12	18	19	20	21	22	23	24
13	25	26	27	28	29	30	31

Avril 2024							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
14	1	2	3	4	5	6	7
15	8	9	10	11	12	13	14
16	15	16	17	18	19	20	21
17	22	23	24	25	26	27	28
18	29	30					

Juillet 2024							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	1	2	3	4	5	6	7
28	8	9	10	11	12	13	14
29	15	16	17	18	19	20	21
30	22	23	24	25	26	27	28
31	29	30	31				

Août 2024							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31				1	2	3	4
32	5	6	7	8	9	10	11
33	12	13	14	15	16	17	18
34	19	20	21	22	23	24	25
35	26	27	28	29	30	31	

Période en Entreprise

Période à l'UCA

Examens

Jours Fériés



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

LAN SAD - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is placed over a faint, light-grey circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELDFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Master 1/2 LANSAD SCIENCES

			Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance	
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
	MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits												
Semestre 1 ou 2	EUIP												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR MATHÉMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

Semestre 1 ou 2	MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits												
	EUPI												
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Graduate track : Automatique, robotique <i>parcours PAR</i> et Informatique <i>parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		pas de RSE			≥ 2	M + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR MATHÉMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Gestion de l'environnement		EvC		2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
Microbiologie		EvC		2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20	

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PHYSIQUE ET D'INGÉNIERIE**
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2023 - 2024**

Master Traitement du Signal et des Images

Parcours : Imagerie et technologie pour la médecine (TechMed)

Parcours : Systèmes embarqués pour le traitement du signal, des images et du son (SETSYS)

Conseil de Gestion : 06/09/2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is shown.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **SARRY Laurent**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Imagerie et technologie pour la médecine (TechMed)	SARRY Laurent	laurent.sarry@uca.fr
Systèmes embarqués pour le traitement du signal, des images et du son (SETSYS)	BERRY François	francois.berry@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique; dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)		
Assiduité aux CM	Obligatoire.	Une absence à un enseignement, quelle que soit sa nature (CM, TD, TP), dûment justifiée auprès du Service de Scolarité dans un délai de 3 jours après le retour de l'étudiant n'a pas de conséquences. En cas de non-respect de cette consigne, l'absence est considérée comme injustifiée.
Assiduité aux TD	Obligatoire.	Pour les UE dispensées en CM et en TD, 3 absences injustifiées sont tolérées par semestre. Au-delà, l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant à l'UE : ses résultats ne sont pas calculés, et il ne peut valider l'UE, le semestre et l'année en évaluation initiale. L'étudiant est convoqué par le responsable de formation pour l'avertir de sa situation. Dans le cas où l'étudiant ne se rendrait pas à cette convocation, le jury de l'année en aura connaissance.
Assiduité aux TP	Obligatoire.	
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.	
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => pas de neutralisation. Pour les UE dispensées en TP et évaluées en continu, les séances pouvant donner lieu à une note en séance et/ou à un compte-rendu, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve. L'obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.	

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 TechMed & SETSYS	12 semaines	à partir de mi-mars
M2 TechMed & SETSYS	20 semaines	à partir de mi-février

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr

M1/M2 Imagerie et technologie pour la médecine (TechMed)

SARRY Laurent

M1/M2 Systèmes embarqués pour le traitement du signal, des images et du son (SETSYS)

BERRY François

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours TechMed				
Intitulé des blocs de Compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	2 / 3 / 6 / 8	12	-	B / C / A' / B'
B	4 / 5	9	-	A / C / A' / B'
C	1 / 7 / 9	9	-	A / B / A' / B'
A'	1 / 2 / 3 / 4	12	-	A / B / C / B'
B'	Stage ou TER	18	-	A / B / C / A'

Master 2 - Parcours TechMed				
Intitulé des blocs de Compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	4 / 5 / 6 / 7	12	-	B / C / A' / B'
B	3 / 8	6	-	A / C / A' / B'
C	1 / 2 / 9 / 10	12	-	A / B / A' / B'
A'	1 / 2 / 3	9	-	A / B / C / B'
B'	Stage	21	-	A / B / C / A'

Master 2 - Parcours TechMed double cursus				
Intitulé des blocs de Compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux	Compense	Ne compense pas
A/A'	4 / 5 / 7 / 8 (S3) 3 (S4)	15	-	B/B' et C'
B/B'	UE Polytech semestre 3 et semestre 4	27		A/A' et C'
C'	Stage	18	-	A/A'et B/B'

Master 2 - Parcours TechMed médecins				
Intitulé des blocs de Compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A / A'	1 / 2 / 3 / 4	12	-	B'
B'	Stage	21	-	A / A'

Master 1 - Parcours SETSIS				
Intitulé des blocs de Compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	10, 24	6	-	B, C, D, E, F
B	16, 17	9	-	A, C, D, E, F
C	12, 14, 20	6	-	A, B, D, E, F
D	11, 15, 22	9	-	A, B, C, E, F
E	13, 18, 21, 23	12	-	A, B, C, D, F
F	25	15	-	A, B, C, D, E

Master 2 - Parcours SETSIS				
Intitulé des blocs de Compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	30, 31, 36	9	-	B, C, D, E, F
B	33, 34	6	-	A, C, D, E, F
C	35, 37	6	-	A, B, D, E, F
D	38, 39, 40	6	-	A, B, C, E, F
E	32, 41, 42	9	-	A, B, C, D, F
F	43	21	-	A, B, C, D, E

MASTER 1 - Parcours Imagerie et Technologie pour la Médecine (TechMed)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 2 : Programmation Python / C++	3		EvC	100	2	E TP	30' 1h30	2	E	30' 1h30	1	TP	1h30
		UE 3 : Outils numériques pour l'IA	3		EvC	100	2	TP E	1h30 1h30	2	TP E	1h30 1h30	2	TP E	1h30 1h30
		UE 6 : Microcontrôleurs	3		EvC	100	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30
		UE 8 : Gestion de projet	3		EvC	100	2	E O	1h30 20'	2	E O	1h30 20'	2	E O	1h30 20'
	B	UE 4 : Traitement du signal	6		EvC EvT	75	3 1	3 TP E	3*1h30 1h30	3 1	3 1	3*1h30 1h30	3 1	3 1	3*1h30 1h30
		UE 5 : Image et vision par ordinateur	3		EvC	100	3	E 2TP	1h 2*1h30	3	E 2TP	1h 2*1h30	3	E 2TP	1h 2*1h30
	C	UE 1 : Culture d'entreprise	3		EvC	100	2	E O	1h 10'	2	E O	1h 10'	1	E	1h
		UE 7 : Robotique	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E M	1h30 -	2	E O	1h30 30'
		UE 9 : Automatique / mécanique	3		EvC	100	3	2TP 1E	2*1h 1h	3	2TP 1E	2*1h 1h	3	2TP 1E	2*1h 1h
				30											

2	A'	UE 1 : Anglais	3		EvC	100	2	E O	- 15'	1	O	15'	1	O	15'
		UE 2 : Développement terminal mobile et objets connectés	3		EvC	100	2	TP	2*1h30	2	TP	2*1h30	2	TP	2*1h30
		UE 3 : C++ avancé et programmation parallèle	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 4 : Analyse de données médicales et Machine Learning *	3		EvC	100	2	E M	2h -	2	E M	2h -	1	E	1h30
	B'	UE 5 : Stage ou TER	18		EvT	0	3	A+M+S	1h				2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Semestre 2

UE 5 : nature de l'épreuve "Autre" : rapport de stage

* UE d'initiation à la recherche

MASTER 2 - Parcours Imagerie et Technologie pour la Médecine (TechMed)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 4 : Librairies de développement image	3		EvC	100	2	TP A	3h -	2	TP A	1h30 -	1	TP	1h30
		UE 5 : Imagerie médicale *	3		EvC	100	3	E E M	1h 1h30 -	3	E E M	1h 1h30 -	1	E	1h30
		UE 6 : Instrumentation imagerie RMN	3		EvC	100	2	E M	1h30 -	2	E M	1h30 -	1	E	1h30
		UE 7 : Traitement d'images médicales *	3		EvC	100	3	E E M	1h 1h30 -	3	E E M	1h 1h30 -	1	E	1h30
	B	UE 3 : Apprentissage et Deep Learning	3		EvC	100	2	E	2*2h	1	E	2h	1	E	1h30
		UE 8 : Analyse de données médicales et Deep Learning	3		EvC	100	3	E 2M	2h -	3	E 2M	2h -	1	E	1h30
	C	UE 1 : Anglais	3		EvC	100	2	E O	- 15'	1	O	10'	1	O	15'
		UE 2 : Culture d'entreprise	3		EvC	100	3	M+S E	45' 1h	3	M+S E	45' 1h	1	E	1h
		UE 9 : Connaissances médicales	3		EvC	100	2	E	2*1h30	2	E	2*1h30	1	E	1h30
		UE 10 : Environnement, droit, innovation pour la Santé	3		EvC	100	3	2M E	- 1h	3	2M E	- 1h	1	E	1h30
			30												

4	A'	UE 1 : TP synthèse	6		EvC	100	2	A+M	-	2	A+M	-	1	M	-
		UE 2 : Diagnostic assisté par ordinateur *	3		EvC	100	2	E M	1h30 -	2	E M	1h30 -	1	E	1h30
		UE 3 : Réalité virtuelle et simulation interactive personnalisée	3		EvC	100	3	2E M	2*1h30 -	3	2E M	2*1h30 -	1	E	1h30
	B'	UE 4 : Stage	18		EvT	0	3	A+M+S	1h				2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Semestre 3

UE 4 : nature de l'épreuve "Autre" : projet de développement en autonomie

Semestre 4

UE 1 : nature de l'épreuve "Autre" : projet en équipe

UE 4 : nature de l'épreuve "Autre" : rapport de stage

* UE d'initiation à la recherche

MASTER 2 - Parcours Imagerie et Technologie pour la Médecine (TechMed)

Adaptation aux étudiants internes médecine

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Techniques d'imagerie (Med)	3		EvC	100	2	E	2*1h30	2	E	2*1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Thérapie guidée par l'image (Med)	3		EvC	100	2	E	2*1h30	2	E	2*1h30	1	E	1h30
		UE 3 : Analyse de données médicales et Deep Learning	3		EvC	100	3	E 2M	2h -	3	E 2M	2h -	1	E	1h30
			9												
4	A'	UE 4 : Diagnostic assisté par ordinateur	3		EvC	100	2	E	2*1h	2	E	2*1h	1	E	1h00
	B'	UE 5 : Stage	21		EvT	0	3	A+M+S	1h				2	M+S	1h00
			24												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 - Parcours Imagerie et Technologie pour la Médecine (TechMed) Adaptation aux étudiants ingénieurs en double cursus (Polytech et ISIMA)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 4 : Librairies de développement image	3		EvC	100	2	TP A	3h -	2	TP A	1h30 -	1	TP	1h30
		UE 5 : Imagerie médicale	3		EvC	100	3	E E M	1h 1h30 -	3	E E M	1h 1h30 -	1	E	1h30
		UE 7 : Traitement d'images médicales	3		EvC	100	3	E E M	1h 1h30 -	3	E E M	1h 1h30 -	1	E	1h30
		UE 8 : Analyse de données médicales et Deep Learning	3		EvC	100	3	E 2M	2h -	3	E 2M	2h -	1	E	1h30
	B	Anglais Polytech	3		Voir MCCC Polytech										
		Expression / Communication Polytech	3		Voir MCCC Polytech										
		UE Polytech	12		Voir MCCC Polytech										
			30												
4	A'	UE 3 : Réalité virtuelle et simulation interactive personnalisée	3		EvC	100	3	2E M	2*1h30 -	3	2E M	2*1h30 -	1	E	1h30
	B'	Projet Polytech	6		Voir MCCC Polytech										
		UE Polytech	3		Voir MCCC Polytech										
	C'	UE 5 : Stage	18		EvT	0	3	A+M+S	1h				2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 1 - Parcours Systèmes Embarqués pour le Signal, l'Image et le Son (SETSYS)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 10 : Projet et communication	3		EvC	100	4	2 A E S	-- 1h 10'	4	2 A E S	-- 1h 10'	3	2 A E S	-- 1h 10'
	B	UE 16 : Image et vision par ordinateur	3		EvC	100	3	E 2TP	1h 2*1h30	3	E 2TP	1h 2*1h30	3	E 2TP	1h 2*1h30
		UE 17 : Traitement du signal	6		EvC EvT	75	3 CC 1 ET	3 TP E	3*1h30 1h30	3 1	3 TP E	3*1h30 1h30	3 1	3 TP E	3*1h30 1h30
	C	UE 12 : Outils numériques pour l'IA	3		EvC	100	2	TP E	1h30 1h30	2	TP E	1h30 1h30	2	TP E	1h30 1h30
		UE 14 : Apprentissage et Deep Learning	3		EvC	100	2	2E	2*2h	1	E	2h00	1	E	1h30
	D	UE 11 : Programmation Python / C++	3		EvC	100	2	E TP	30' 1h30	2	E TP	30' 1h30	1	TP	1h30
		UE 15 : Gestion de projet	3		EvC	100	2	E O	1h30 20'	2	E O	1h30 20'	2	E O	1h30 20'
	E	UE 13 : Microcontrôleurs	3		EvC	100	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30
		UE 18 : Stockage et transfert de données	3		EvC	100	2	E TP	2h 1h30	2	E TP	2h 1h30	2	E TP	2h 1h30
			30												
	A	UE 24 : Projet *	3		EvC	100	2	A		2	A		2	A	
	C	UE 20 : Anglais	3		EvC	100	2	E O	- 15'	1	O	15'	1	O	15'
	D	UE 22 : C++ avancé et programmation parallèle	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30

2	E	UE 21 : Développement terminal mobile et objets connectés	3		EvC	100	2	TP	2*1h30	2	TP	2*1h30	2	TP	2*1h30
		UE 23 : Programmation FPGA en VHDL	3		EvC	100	2	E TP	30' 1h30	2	E TP	30' 1h30	2	E TP	30' 1h30
	F	UE 25 : Stage	15		EvT	0	3	A (invest) +M+S	1h	3	A (invest) +M+S	1h	2	M+S	1h
			30												

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

* UE d'initiation à la recherche

REMARQUES :

UE 10 : A = Video pitch, CV/LM

UE 24 : A = video finale et investissement

MASTER 2 - Parcours Systèmes Embarqués pour le Signal, l'Image et le Son (SETSYS)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 30 : Conception conjointe	3		EvC	100	3	E 2TP	1h -	3	E 2TP	1h -	1	E	2*2h -
		UE 31 : VHDL avancé	3		EvC	100	2	2M	-	2	2M	-	2	2M	-
		UE 36 : Modélisation System C	3		EvC	100	2	2M	-	2	2M	-	2	2M	-
	B	UE 33 : Traitement et Mastering du son	3		EvC	100	3	2E M	2*1h -	3	2E M	2*1h30 -	2	E	2*1h
		UE 34 : Traitement du signal sur cibles matérielles reconfigurables	3		EvC	100	3	E TP A	1h 1h -	3	E TP A	1h 1h -	1	E	2h
	C	UE 35 : Traitement d'image et vision par ordinateur avancé	3		EvC	100	2	E TP	1h 2h	2	E TP	1h 2h	2	E TP	1h 2h
		UE 37 : Librairies de développement image	3		EvC	100	3	TP M+A	3h -	2	TP M+A	1h30 -	1	TP	1h30
	D	UE 38 : Culture d'entreprise	3		EvC	100	4	2 A 1 O 1 S	-	4	2 A 1 O 1 S	-	3	2 A 1 O 1 S	- 1h30 15'
		UE 39 : Anglais	3		EvC	100	2	E O	- 15'	1	O	10'	1	O	15'
	E	UE 32 : Linux embarqué	3		EvC	100	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30
			30												

4	D	UE 40 : Projet*	3		EvC	100	2	E A	– –	2	E A	– –	1	E	– –
	E	UE 41 : Architecture pour l'IA et le Traitement d'images	3		EvC	100	2	E TP	30' –	2	E TP	30' –	2	E TP	30' –
		UE 42 : Programmation GPU, CUDA	3		EvC	100	2	E TP	30' –	2	E TP	30' –	2	E TP	30' –
	F	UE 4 : Stage	21		EvT	0	3	A (invest) +M+S	1h	3	A (invest) +M+S	1h	2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

* UE d'initiation à la recherche

UE 34 : A = Eval durant le TP

UE 38 : A = video: Pitch projet, Projet

UE 40 : A = investissement, travail



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

LAN SAD - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is placed over a faint, light-grey circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELDFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr roosemary.farwell@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Master 1/2 LANSAD SCIENCES

			Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance	
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
	MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits												
Semestre 1 ou 2	EUIP												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR MATHÉMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

Semestre 1 ou 2	MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits												
	EUPI												
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Graduate track : Automatique, robotique <i>parcours PAR</i> et Informatique <i>parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		pas de RSE			≥ 2	M + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR MATHÉMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Gestion de l'environnement		EvC		2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Microbiologie		EvC		2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PHYSIQUE ET D'INGÉNIERIE**

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2023 - 2024

Master Mécanique

Parcours : Matériaux, structures, fiabilité et machines

Parcours : Génie Civil

Conseil de Gestion : 06/09/2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A stylized, handwritten signature in black ink, likely belonging to Françoise Peyrard.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : François AUSLENDER

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Matériaux, structures, fiabilité et machines	F. Auslender	francois.auslender@uca.fr
Génie Civil	H. Bouchair	Abdelhamid.BOUCHAIR@uca.fr
M1 commun	B. Blaysat	benoit.blaysat@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique.brugiere@uca.fr et christine Chastel (Christine. Chastel@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)		
Assiduité aux CM	Obligatoire	Une absence à un enseignement, quelle que soit sa nature (CM, TD, TP), dûment justifiée auprès du Service de Scolarité dans un délai de 3 jours après le retour de l'étudiant n'a pas de conséquences. En cas de non-respect de cette consigne, l'absence est considérée comme injustifiée. 3 absences injustifiées sont tolérées par semestre. Au-delà, l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant à l'UE : ses résultats ne sont pas calculés, et il ne peut valider l'UE, le semestre et l'année en évaluation initiale. L'étudiant est convoqué par le responsable de formation pour l'avertir de sa situation. Dans le cas où l'étudiant ne se rendrait pas à cette convocation, le jury de l'année en aura connaissance.
Assiduité aux TD	Obligatoire	
Assiduité aux TP	Obligatoire	
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.	
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => pas de neutralisation. Pour les UE dispensées en TP et évaluées en continu, les séances pouvant donner lieu à une note en séance et/ou à un compte-rendu, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve. L'obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.	

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1	8 semaines	avril à aout
M2 parcours Mécanique	20 semaines	février à aout
M2 parcours Génie Civil	20 semaines	février à aout

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr

M1 commun : B. Blaysat

M2 Matériaux, structures, fiabilité et machines : F. Auslender

M2 Génie Civil : H. Bouchair

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE1 à UE4	30	A'	
A'	UE5 à UE9	30	A	

Master 2 - Parcours matériaux, structures, fiabilité et machines				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	semestre 3 (UE 1 à UE 12)	30	B'	
B'	semestre 4: (UE 13)	30	A	

Master 2 - Parcours Génie Civil				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A : bases théoriques	UE 1 à UE 6	18		B et C
B : bases professionnelles et communication	UE 7 à UE 10	12	C	A
C : S4 (stage)	UE 11	30	B	A

MASTER 1 (commun aux 2 parcours)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Méthode des Éléments Finis	9													
		EC 1 : MEF1		0.33	EvT	0	1	E	1h30							
		EC 2 : MEF2		0.33	EvT	0	1	E	1h30							
		EC 3 : TP MEF		0.17	EvC	0	≥2	TP	-	1	O	30'	1	O	30'	
		EC 4 : Projet MEF		0.17	EvT	0	1	M	-							
	A	UE 2 : Dynamique des vibrations	9													
		EC 1 : Dynamique 1		0.33	EvT	0	1	E	1h30							
		EC 2 : Dynamique 2		0.33	EvT	0	1	E	1h30				1	O	30'	
		EC 3 : TP Dynamique		0.33	EvC	100	≥2	TP	-	1	O	30'				
	A	UE 3: Résistance des matériaux	9													
		EC 1 : Poutres		0.33	EvT	0	2	E	2*1h30							
		EC 2 : Plaques		0.33	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		EC 2 : TP RDM		0.33	EvC	100	≥2	TP	-	1	O	30'				
	A	UE 4 : Culture d'entreprise	3			EvC	100	2	O+E	10' + 1h	2	O+E	10' + 1h	1	E	1h
				30												

2	A	UE 5: Mathématiques appliquées	6												
		EC 1 : Analyse Numérique		0.33	EvT	0	1	E	1h30						
		EC 2 : Méthodes Nuymériques		0.33	EvC	100	≥2	TP	-	1	O	30'	1	O	30'
		EC 3 : Probabilités et Statistiques		0.33	EvT	0	1	E	1h30						
	A	UE 6: Mécanique des matériaux	6												
		EC 1 : Comportement des matériaux		0.67	EvT	0	1	E	3h				1	E	2h
		EC 2 : TP Matériaux		0.33	EvC	100	≥2	TP	-	1	O	30'			
	A	UE 7: Conception	6		EvC EvT	60	2 1	M+TP E	- 1h30	2 1	M+TP E	- 1h30	1	E	1h30
	A	UE 8: Langue	3		EvC	100	2	O/M	20'	1	O/M	0h20	1	O/M	20'
	A/B	UE 9: Stage	9		EvT	0	3	A+M+S	1h				1	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE13 stage : "A" correspond à l'évaluation du travail renseigné par le tuteur de stage

Report des notes de 1ère à 2nde session:

- une UE ou un EC validé ne peut pas être repassé en 2^{nde} session

MASTER 2 - Parcours matériaux, structures, fiabilité et machines

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : entre 9 et 15 crédits (selon les choix d'options)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 7: CAO et méthodes de modélisation	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	A	UE 8: Projet Synthèse	3		EvC	100	3	CC+M+S	S=1h	1	M	-	1	M	-
	A	UE 9: Culture d'entreprise	3												
		EC : Communication		0.5	EvC	100	2	O/M	10'	2	O/M	10'	1	M	-
		EC : Gestion de projet		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	O	15'
	A	UE 10: anglais	3		EvC	100	2	O/M	0h20	1	O/M	20'	1	O/M	20'
	A	UE 8: Cours Sigma 1	3	Voir MCCC SIGMA											
	A	UE 9: Cours Sigma 2	3												
		Choix d'UE : 4 parmi 6 (12 ECTS)	12												
	A	UE 1 : Endommagement, fatigue, rupture	3												
		EC 1 : Endommagement		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Fatigue		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 3 : Rupture		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
	A	UE 2 : Fiabilité des structures et des systèmes	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	1h

	A	UE 3 : Mécanique expérimentale MECA	3												
		EC 1 : Photomécanique		0.5	EvC	100	2	A		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Dynamique expérimentale		0.5	EvC	100	3	E+A		1	E	1h	1	E	1h
	A	UE 4 : Modélisation de mécanismes, machines et robots	3		EvC	100	3	2A+E	1h30	3	2A+E	1h30	1	E	1h30
	A	UE 5: Intégration des processus avancés de fabrication et fabrication additive	3		EvC	100	2	E	2*1h	2	E	2*1h	1	E	1h30
	A	UE 6: Composites et matériaux innovants	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
				30											
4	B'	UE 13: stage	30		EvT		2	M+S	1h				2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

Pour l'UE d'anglais : "A" correspond à l'assiduité, émargement obligatoire ou dispositif équivalent

EC1 de l'UE 3 et l'UE 4 : "A" est une note délivrée par l'enseignant de CM/TD sur un travail personnel demandé aux étudiants

Les étudiants doivent choisir 4 UEs parmi les 6 UEs suivantes : UE 1,2,3,4, 5, 6

Les UE 1 à 6 sont des UE recherche

MASTER 2 - Parcours Génie Civil

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

9 minimum crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
S3	A	UE 1 : Endommagement, fatigue, rupture	3												
		EC 1 : Endommagement		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Fatigue		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 3 : Rupture		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		UE 2 : Assemblages, Structures et Mixité	3	1	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h
	A	UE 3 : Mécanique expérimentale GC	3												
		EC 1 : Photomécanique		0.5	EvC	100	2	A	-	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Instrumentation pour le Génie Civil		0.5	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
	A	UE 4 : Matériaux biosourcés	3	1	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h
	A	UE 5 : Sols et milieux granulaires	3	1	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h
	A	UE 6 : Fiabilité, Gestion de durée de vie et Sollicitations sévères	3												
		EC1 : Fiabilité, Gestion de durée de vie		0.66	EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h
		EC2: Sollicitations sévères (Séisme)		0.34	EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h
	B	UE 7 : Cours Polytech	3	Voir MCCC Polytech											

	B	UE 8 : Cours Polytech	3	voir MCCC Polytech											
	B	UE 9: Culture d'entreprise	3												
		EC : Communication		0.5	EvC	100	2	O/M	10'	2	O/M	10'	1	M	-
		EC : Gestion de projet		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	O	15'
	B	UE 10 : Anglais	3		EvC	100	2	O/M		1	O/M	20'	1	O/M	20'
			30												
4	C	UE 13 : stage	30		EvT	0	2	M+S	1h				2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Pour l'UE d'anglais : "A" correspond à l'assiduité, émargement obligatoire ou dispositif équivalent

EC1 de l'UE 3 : "A" est une note délivrée par l'enseignant de CM/TD sur un travail personnel demandé aux étudiants

Le Bloc "bases théoriques" composé des cours UE1 à UE6 est non compensable.

Les UE 1 à 6 sont des UE recherche



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

LANساد - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is placed over a faint, light-grey circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELDFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Master 1/2 LANSAD SCIENCES

			Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance	
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
	MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits												
Semestre 1 ou 2	EUIP												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR MATHÉMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

Semestre 1 ou 2	MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits												
	EUPI												
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Graduate track : Automatique, robotique <i>parcours PAR</i> et Informatique <i>parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		pas de RSE			≥ 2	M + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR MATHÉMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Gestion de l'environnement		EvC		2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
Microbiologie		EvC		2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20	

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre